



CAISSE NATIONALE DE
PRÉVOYANCE DE VANUATU



RAPPORT ANNUEL 2021

Economiser Aujourd'hui, En Tirer Profit Demain

HISTORIQUE

Le premier système de sécurité sociale de Vanuatu fut établi en 1986 avec la création de la Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu (CNPV), sous le Gouvernement de feu Père Walter Lini, pour aider les personnes à l'âge de la retraite.

La CNPV est un système de prévoyance inspiré du Fiji National Provident Fund (FNPF) et du Central Provident Fund (CPF) de Singapour, vu leur succès dans leur pays respectif. Le cadre de travail complexe et la législation régissant la Caisse de prévoyance ont été développés sur la base d'études menées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), dans le cadre d'un projet financé par le Programme de Développement des Nations Unies (PDNU), avec en outre l'assistance technique du Royaume-Uni. La législation sur la CNPV fut adoptée par le Parlement en 1986 et 1987, et les premières opérations ont débuté sur la base d'un taux de contribution de 3%, prélevé sur le salaire mensuel de l'employé, équivalent au montant de la contribution patronale versée par l'employeur. Depuis, ce taux est passé à 4% pour la part salariale comme pour la part patronale.

La CNPV a fait face à de nombreux défis au cours de son histoire et continue de se remettre de certaines décisions prises par le passé. Les leçons tirées de ces expériences lui permettent d'éviter de répéter les mêmes erreurs, en ouvrant la voie vers plus de transparence et plus de responsabilité vis-à-vis de ses membres.

VISION

Servir ses membres au cours de leur vie et en cas de besoin.

MISSION

Assurer la sécurité financière et économique des membres de la CNPV par une démarche professionnelle et éthique.

VALEURS

- Intégrité et respect dans l'action et l'interaction
- Démarche professionnelle et éthique
- Coopération avec tous nos intervenants
- Accepter et valoriser les individus pour leurs contributions uniques
- Comptabilité et Responsabilité pour les actions individuelles et collectives
- Diligence dans la compréhension et la consolidation de l'individu et de l'organisation
- Service à l'autre, à l'organisation, et à nos constituants

RUBRIQUES

1. Faits Marquants 2021	4
2. Plan stratégique 2021 – 2024	6
3. Message du Président	8
4. Membres du Conseil d'Administration	11
5. Rapport exécutif du Directeur Général	12
6. Notre gouvernance	16
7. Finance, propriétés, investissements	19
8. Activités	26
9. Services administratifs	34
10. Agences Locales	37
11. Organigramme	40
12. Rapport Financier	43
13. Rapport du commissaire aux comptes	54

1 | FAITS MARQUANTS

2021



COLLECTES ET INTÉRÊT

En hausse depuis 2020, les contributions collectées en 2021 étaient de VT 2,3 Milliards, dont VT 8,4 Millions des travailleurs saisonniers de Nouvelle-Zélande. VT 33 Millions de surcharges collectées, reflétant une constante amélioration de l'efficacité du service de conformité de la CNPV. En 2021, un intérêt de 1,4% a été payé aux membres, pour VT 294 Millions au total.



NOUVELLES AGENCES CNPV

Une nouvelle agence locale CNPV a été construite à Lenakel - Tanna pour mieux servir la population de la Province de TAFEA. Cette initiative s'inscrit dans un plan de décentralisation de la CNPV et marque l'intérêt porté sur les îles, où vit la majorité de la population. Des plans sont en cours pour ouvrir une agence locale sur Ambae, pour servir la population de la province de PENAMA, en 2022 et au-delà.



SECTEUR INFORMEL

Depuis que l'unité du secteur informel a été établie en 2019, plus de 2000 travailleurs de ce secteur ont rejoint la CNPV comme membres volontaires. Les travailleurs de ce secteur, tels que vendeurs maraîchers, pêcheurs et chauffeurs routiers, peuvent maintenant, à travers le pays, verser leurs contributions à la CNPV sur une base volontaire, en utilisant Vodafone M-Vatu, Digicel MyCash, et Vanuatu Post payment gateways.



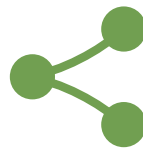
PARTENARIATS STRATÉGIQUES

Une initiative de logement à bas prix, sur la subdivision Imayelone à Tanna, a été lancée en partenariat avec la Banque Nationale de Vanuatu (BNV), qui permettra aux membres d'acquérir à bas prix une maison durable, garantie sur leurs fonds CNPV. Les structures de la maison sont conçues pour résister aux intempéries extrêmes, être éclairée à l'énergie solaire, et être équipée d'un réservoir à eau de 3 000 litres. En 2020 la CNPV a augmenté à 56% sa prise d'intérêts dans le capital social de la BNV.



OPPORTUNITÉS D'INVESTISEMENT

La CNPV a acquis la pleine propriété des locaux du Centre Point Market, rebaptisé VNPF Plaza, au centre ville à Port-Vila, et elle les rénovera pour y créer de meilleures conditions de travail, et une meilleure ventilation pour les vendeurs du marché. Bienvenue aux forces de Police de Vanuatu, nouveau locataire au VNPF Plaza qui abritera les quartiers généraux de la police qui y viendront.



NOUVEAU PROJET

Cette année des concessions d'électricité ont été accordées à la CNPV pour Tanna et Malakula, suite à l'acquisition par le gouvernement d'actifs électriques d'UNELCO. En 2022 des offres de marché doivent être soumises pour la production et la distribution d'électricité sur ces deux îles, en s'orientant vers des énergies renouvelables, incluant l'énergie solaire et l'énergie hydro-électrique.



BÉNÉFICES SOCIAUX DES

Suite à une large consultation publique dans toutes les îles en 2021, le lancement du régime de bénéfices sociaux est prévu pour 2022. Les équipes envoyées y ont visité les communautés pour en informer les membres et obtenir leurs points de vue et recommandations sur ce nouveau régime de bénéfices sociaux qui accordera aux membres un bénéfice plus élevé en cas de décès et une assurance de niveau basique.



SOUTIEN À L'ÉDUCATION

La CNPV a financé plus de 1 000 étudiants en 2021, pour plus de VT 200 Millions en frais de scolarité, d'hébergement, et de transport aérien. La plupart de ces étudiants sont 147 normaliens du Vanuatu Institute of Teachers College (VITE). A partir de 2022 le régime de soutien aux étudiants sera entièrement géré par la CNPV, à l'expiration du partenariat avec le Ministère de l'Education et de la Formation (ME&F).

2 | PLAN STRATEGIQUE 2021 - 2024

Le plan stratégique de la CNPV est une feuille de route comprenant trois points archi-importants dans la vision de la CNPV qui est de servir ses membres au cours de leurs vies et en cas de besoin. Ces points sont les finances, les membres et les employeurs et, les processus internes et les employés.

Le plan stratégique est sur la lancée du progrès réalisé ces dernières années pour émerger des faillites d'investissements passés, en renforçant nos politiques et nos procédures, et aider au développement du niveau de vie de la population, en alignant nos objectifs sur ceux du Plan de Développement Durable National (PDDN). Il vise également à faire face aux défis rencontrés dans le passé en renforçant les systèmes en place, en envisageant de meilleurs mécanismes de protection des fonds des membres, en faisant des investissements plus éclairés et productifs, et en renforçant la capacité du personnel pour assurer la croissance générale de la caisse de prévoyance et un service effectif aux membres et aux employeurs.

Le plan donne un cadre pour la conduite et le contrôle de la performance des activités journalières de la CNPV, et pour la réalisation des objectifs stratégiques à plus long terme. L'une de nos plus grandes priorités est

“Le plan stratégique est un guide dans la manière dont la CNPV servira Vanuatu et les membres de la Caisse de Prévoyance, grâce à une saine et effective administration du seul régime de retraite du pays.”

de développer l'activité commerciale pour aider et supporter les stratégies nationales tout en poursuivant notre mission dans le cadre d'une gestion du risque de haut calibre. Nous travaillons également à créer un modèle d'activité commerciale durable en préparant et en mettant en place une organisation d'avenir, en adéquation avec nos objectifs de financement grâce à une gestion prudente et efficace des comptes de bilan de la CNPV.

Concernant nos membres, notre vision est de soutenir et de produire de solides résultats et services de membres, un point sur lequel nous avons insisté et travaillé sans relâche.

DÉFIS

- Sécurité financière face au COVID-19
- Gestion des comptes de membres
- Contrôle des dépenses opérationnelles
- Application des principes directeurs d'acquisition
- Guides pour la gestion du conseil d'administration
- Processus d'audite interne
- Information et systèmes informatiques
- Digitalisation des services CNPV
- Structure de l'équipe Investissements
- politiques et pratiques des Ressources Humaines

RÉALISATIONS 2021

Finances

- Profit de VT 208 Millions réalisé en 2021, soit 13% de plus par rapport à 2020
- Collectes de contributions et de surcharges en augmentation par rapport à 2020, atteignant respectivement VT 2,3 Milliards et VT 33 Millions.
- Revenus et profit net supérieurs à ceux prévus au budget, respectivement de 12% et de 9%.
- Pilotage réussi pour les travailleurs saisonniers de Nouvelle-Zélande, soit VT 8,4 Millions de contributions collectées en 2021.
- Les locaux de la VNPF Plaza ont été rénovés pour mieux accommoder les locataires locaux.

La CNPV a mené une campagne d'information en zones rurales dans tout le pays en 2021



- Deux concessions accordées à la CNPV pour produire et distribuer de l'électricité sur Tanna et Malakula.

Membres et employeurs

- Les membres ont été crédités pour un montant total de VT294 Millions d'intérêt à 1,4%.
- Les membres ont pu retirer VT 1,9 Milliard de leurs épargnes, notamment en vertu du régime de retrait partiel à l'âge de 47 ans.
- Les consultations publiques à travers tout le pays, pour informer les membres au sujet du régime de bénéfices sociaux à venir, a permis de recueillir d'importants points de vue et recommandations.
- La CNPV a ouvert une nouvelle agence locale sur Tanna pour mieux offrir ses services à la province de TAFEA.
- Le site Web VNPF et Members Kiosk permettent aux membres d'économiser de leur temps et ressources liés aux déplacements pour aller dans une agence locale CNPV.

Processus internes et employés

La CNPV continue de développer sa base d'employés en s'efforçant de se positionner comme un employeur de choix et d'attirer, retenir et engager les personnes de compétence et de qualité dont elle a besoin. La mise à niveau des compétences et la formation continue sont nécessaires pour un développement professionnel soutenu, quel que soit le poste occupé par l'employé. Due à la clôture des frontières internationales en 2021, toutes les formations ont eu lieu localement ou en ligne.

3

UN MESSAGE DU PRÉSIDENT

2021: ANNÉE D'ÉPREUVE DE FORCE

En ma qualité de président du conseil d'administration de la Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu (CNPV), j'ai le plaisir de faire cette présentation, avec quelques réflexions sur les réalisations et les difficultés de la caisse de prévoyance au cours de l'exercice écoulé.

En respectant nos obligations d'audit dans le délai requis, la transparence et la responsabilité continuent de prévaloir à la CNPV et dans tous ses engagements financiers, malgré les difficultés en cours que la pandémie du COVID-19 nous inflige en 2021. Nous avons continué d'opérer de manière efficiente et d'offrir en toute sécurité nos services aux membres, avec professionnalisme pour protéger leur avenir.

Les états financiers 2021 ont été revus par nos commissaires aux comptes, KPMG FIJI- faisant état d'une collecte record de contributions s'élevant à VT 2,3 Milliards.

RÉALISATIONS

Face aux difficultés liées à la pandémie du COVID-19, le conseil d'administration a travaillé en étroite collaboration avec le Directeur général, et le laborieux personnel de la CNPV a poursuivi ses activités dans la perspective des buts et objectifs de la Caisse de prévoyance, en étendant sa présence dans les îles, construisant notre partenariat stratégique avec le Gouvernement



et le monde des affaires, et en investissant dans les services essentiels, comme l'éducation, la santé et le logement. Nous avons eu de notables succès dans ces domaines cette année. Nous allons déployer un effort plus grand sur le secteur informel qui concerne la majorité de la population et représente potentiellement une source majeure d'investissement. A la lumière de la pandémie du COVID-19, nous anticipons un développement de ce secteur, vu la persistance du non-emploi et la demande très élevée pour le travail saisonnier à l'extérieur du pays.

Le Premier Ministre
Bob Loughman visitant
le stand
d'information-CNPV à
un festival



Le Conseil d'administration continue de suivre les projets d'investissements en difficulté de la CNPV, et travaille en étroite collaboration avec le directeur général pour la réhabilitation et le recouvrement de fonds perdus. Cette année nous avons eu le plaisir de nommer trois nouveaux membres au conseil d'administration de la CNPV: Shirley Abraham, pour les ONG ; William John Hosea, pour le secteur informel ; et Malcom Saman, pour la direction des coopératives et de l'entrepreneuriat ni-Vanuatu.

PERSPECTIVES

Sécuriser l'avenir de la population de Vanuatu est au centre des engagements de la CNPV. En perspective, nous allons continuer à travailler en suivant les mesures indiquées dans le plan stratégique 2021-2024, en s'alignant sur le plan de développement durable national, tout en veillant à l'amélioration du bien-être financier et social pour tous et, comme protecteur des fonds de membres, en retenant la confiance du public.

Les défis des dernières années, et ceux d'aujourd'hui, nous rappellent l'importance de l'épargne. Les récentes épreuves ont montré comment l'argent peut impacter notre santé mentale, nos relations, notre productivité au travail, et notre capacité à faire face à l'imprévu. Pour réaliser notre vision, qui est de construire le bien-être financier de nos membres au cours de leur vie,

nous nous appuyons sur la synergie entre les différentes organisations du monde des affaires, du gouvernement et des régulateurs.

Comme chaque année, je saisis l'occasion pour exprimer notre gratitude envers le gouvernement de la république de Vanuatu, notamment l'honorable Premier Ministre, le ministère des finances et de la gestion économique, et le ministère de la justice et des services communautaires, pour leur gouvernance. Notre gratitude également envers notre régulateur, la Banque de Réserve de Vanuatu, et d'autres départements gouvernementaux, comme l'Agence de Promotion de l'Investissement Etranger de Vanuatu (APIEV), le service de l'état-civil., et le service de l'inspection du travail qui continue de nous apporter une aide précieuse dans notre processus de gouvernance.

Mr August Letlet
Président du Conseil d'administration - CNPV



MEMBRES DU CONSEIL 4 | D'ADMINISTRATION CNPV



LETLET
AUGUST

PRÉSIDENT

Président et D.G /Ministère Des finances et de la gestion économique. A. Letlet a 19+ ans d'expérience de finances publiques avec le gouvernement de Vanuatu



JACK
MAITE

MEMBRE

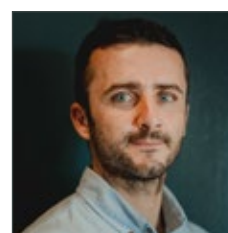
Administrateur pour les employés depuis 2016 et coordinateur de la promotion scolaire du service de l'éducation de SHEFA



JOHN
EZRA

MEMBRE

Administrateur pour le gouvernement de Vanuatu depuis 2018 et principal analyste de politique au bureau du Premier Ministre et directeur du département de coordination planification stratégique, politique et aide (CPSPA)



OLIVIER
FERNANDEZ

MEMBRE

Administrateur pour la chambre de commerce et de l'industrie et propriétaire de Gaston Chocolat Café à Port-Vila



MALCOM
SAMAN

MEMBRE

Administrateur pour l'association coopérative, directeur du TAFEA Guest House à Port-Vila, et directeur Administratif de l'association coopérative de TAFEA



WILLIAM JOHN
HOSEA

MEMBRE

Administrateur pour le secteur informel, W.J. Hosea est un travailleur du secteur informel pour plus de 30 ans



SHIRLEY
ABRAHAM

MEMBRE

Administrateur pour les ONG et Secrétaire générale du Vanuatu Association of NGOs (VANGO)



WILLIE BEN
KARIÉ

MEMBRE

administrateur pour les employeurs de 2016 à 2021, et Président du comité de discipline au sein du service Ressources Humaines CNPV. W.B. KARIÉ est également membre du conseil d'administration Interchange, and Inno-vation Adviser at Cloud Breeze Limited



ANTOINE
BOUDIER

MEMBRE

Administrateur pour les employeurs de 2019 à 2021. A. BOUDIER est directeur de Vate Electrics et Président du Vanuatu Association of Sports and National Olympic Committee (VASANOC) depuis 2009

5 | RAPPORT EXÉCUTIF DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



2021 fut pour tous une autre année particulièrement difficile. Les effets de la pandémie mondiale du COVID-19 ont perduré de façon inattendue, impactant tout le monde. Beaucoup d'employeurs continuent d'en pâtir et encore plus de membres ont perdu leur emploi, affectant lourdement la vie des familles et des communautés. Je voudrais faire mention de nos 87 000 membres, de nos employeurs et de notre personnel qui ont fait montre cette année d'une résilience sans précédent.

Malgré les vicissitudes rencontrées l'an passé, la Caisse de Prévoyance a poursuivi de manière soutenue son développement, grâce aux mécanismes de collecte

en vigueur auprès de nos employés actifs et grâce à des décisions éclairées d'investissement. Nous avons perçu des revenus d'un montant supérieur de 12% à celui du budget, et un profit d'un montant supérieur de 9% à celui du budget, et ce malgré les incertitudes liées à la pandémie.

L'Actif total ainsi que les fonds de membres ont tous deux augmenté de 2% depuis 2020, atteignant respectivement grosso modo VT 24 Milliards et VT 23 Milliards. Avec satisfaction nous avons pu créditer nos membres d'un intérêt de 1,4% pour l'année, soit une somme globale de VT 294 Millions.



CONTRIBUTIONS
COLLECTÉES



INTÉRÊTS CRÉDITÉS
AUX MEMBRES



ÉTUDIANTS DU TERTIAIRE
FINANCÉS

“avec satisfaction nous avons pu créditer nos membres d'un intérêt de 1,4% pour l'année, soit une somme globale de VT 294 Millions”

CNPV souhaite la Bienvenue aux Forces de Police de Vanuatu, (Nouveau locataire au VNPF Plaza)



REVENUS ET BÉNÉFICES EN HAUSSE

Les contributions sont en hausse de 8% et les surcharges de 15%, s'élevant respectivement à VT2,3 Milliards et VT 33 Millions, reflétant une bonne conformité chez les employeurs et une robuste performance du service de conformité de la CNPV. Les remboursements effectués sur la base du régime de retrait à 47 ans, permettant aux membres ayant atteint l'âge de 47 ans et au-delà de retirer jusqu'à la moitié de leurs épargnes respectifs, s'étaient élevés à VT 1 Milliard.

Le nombre de nos adhérents du secteur informel continue de croître, avec plus de 2 000 adhérents volontaires depuis la mise en place en 2019 de l'unité du secteur informel. En 2021 VT 9,4 Millions de contributions volontaires avaient été collectées, dont VT 8,4 Millions pour les travailleurs saisonniers en Nouvelle-Zélande. Le nouveau partenariat avec Digicel, Vodafone, et Vanuatu Post permet maintenant aux membres, y compris ceux en zones rurales, de contribuer à leur épargne en utilisant les modes de paiement digitaux.

Nous avons lancé une autre initiative, relative aux logements à bas coûts, au lotissement IMAYELONE sur Tanna, en partenariat avec la Banque Nationale de Vanuatu (BNV) ; ce qui donne au membre une opportunité pour acquérir à un prix abordable un logement durable contre son épargne à la CNPV.

Un tel logement, dont les structures ont été conçues en fonction du climat de Vanuatu pour résister aux intempéries extrêmes, sera équipé de l'énergie solaire et d'un réservoir à eau de 3 000 litres.

Le régime des bénéfices sociaux des membres doit être lancé en 2022, suite à une campagne de consultation menée auprès des communautés dans les îles en 2021. Les équipes de campagne ont visité les communautés pour en informer les membres et obtenir leur point de vue et leurs recommandations concernant ce nouveau régime qui doit donner aux membres un Bénéfice Décès atteignant jusqu'à VT 1 Million et une assurance maladie minimum de base.

Concernant le régime de soutien à l'éducation dont bénéficient les membres, la CNPV a financé en 2021 plus de 1000 étudiants, pour plus de VT 200 Millions en droits de scolarité, dépenses de logement et frais de transport aérien. La majorité de ces étudiants sont 147 normaliens au Vanuatu Institute of Teachers College (VITE). A l'expiration du partenariat avec le ministère de l'Éducation et de la Formation en 2022, le régime de soutien à l'éducation sera géré à 100% par la CNPV.



CNPV et Digicel lancent MyCash payment gateway facilitant les paiements digitaux CNPV

INVESTISSEMENTS RÉCENTS ET PROJETS

La CNPV a procédé à l'extension de son réseau dans les îles et cette année nous sommes heureux d'implanter une nouvelle agence locale à Lenakel sur Tanna, pour un meilleur service à la population

de la province de TAFEA. La population se trouvant majoritairement en zones rurales, nous poursuivons actuellement un plan de décentralisation et portons notre intérêt sur les îles dans le cadre de l'inclusion financière inscrite dans le Plan de Développement Durable National (PDDN) du gouvernement. Les véhicules de nos services mobiles continuent de desservir les villages sur Efate et sur Santo, et un plan est en cours pour ouvrir, en 2022, une nouvelle agence locale sur Ambae pour un service plus accessible à la population de la province de PENAMA.

La CNPV détient la pleine propriété du bâtiment de Centre Point Market au centre-ville à Port-Vila et, avec une assistance du gouvernement australien de VT 2 Millions, il a été rénové pour assurer de meilleures conditions de travail pour les vendeurs du marché, une meilleure ventilation, et l'accueil des Forces de Police de Vanuatu comme nouveau locataire au VNPf Plaza.

Nos grandes ambitions pour les années à venir est d'accroître l'investissement dans le secteur de l'énergie, notamment les énergies renouvelables. Suites à l'acquisition d'actifs électriques d'UNELCO cette année, des concessions relatives à l'électricité ont été attribuées à la CNPV, sur les îles de Tanna et de Malakula. Les intéressés seront appelés à faire leur soumission de marché en 2022 pour la production et la production de l'électricité sur ces deux îles par une entité, en privilégiant les énergies renouvelables, comme l'énergie solaire et l'hydro-électricité.

En vue également un projet d'ouverture d'un centre médical privé sur Port-Vila. Une étude étendue sera initiée, couvrant analyse de marché, option de services en ligne, choix de facilités, gouvernance et gestion, analyse financière et risques clés, avant toute soumission de marché relative au fournisseur. Le centre médical dispensera des soins de classe internationale aux membres sous un régime de bénéfices de santé minimum, ainsi qu'aux visiteurs.

WHAT'S TO COME

L'an prochain nous continuerons d'améliorer notre organisation et travaillerons avec nos partenaires pour développer une institution à haute performance, innovante et de renom. Nous sommes une jeune organisation dont le développement devient exponentiel à mesure que le public prend conscience de l'importance de l'épargne pour la retraite et les avantages dont bénéficie la personne qui rejoint la CNPV. Nous comptons accueillir plus de membres volontaires du secteur informel, qui peuvent n'avoir jamais eu l'expérience de bénéficier d'une sécurité sociale.

D'extrêmes difficultés nous affectent toujours en 2021. Beaucoup de nos membres se sont tournés



Mr Parmod Achary
Directeur Général - CNPV

vers un mode de vie de subsistance ou vers un emploi saisonnier à l'étranger en attendant la fin de la pandémie. Nous saluons ces travailleurs pour leur endurance en ces temps difficiles et les invitons d'urgence à se faire enregistrer comme membres volontaires afin qu'ils domicilient leurs épargnes de retraite au Vanuatu. On peut penser que les contributions des travailleurs saisonniers permettront de passer le cap, avant que ne s'ouvrent à nouveau les frontières et que le flot de l'investissement soit de retour dans le pays, permettant à l'emploi de retrouver ses marques.

Je voudrais exprimer ma plus grande gratitude envers le ministre des finances et de la gestion économique, notre conseil d'administration, notre exécutif, et notre personnel qui ont tant œuvré pour porter notre organisation à son niveau de développement actuel et qui, j'en suis sûr, continuera de se développer avec nous dans l'avenir.



6

NOTRE GOUVERNANCE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la caisse nationale de prévoyance (CNPV) est composé de deux représentants du gouvernement, deux représentants des employeurs, deux représentants des employés et d'office le directeur général de la CNPV.

Plusieurs comités au sein de la structure du conseil d'administration contrôlent les sphères spécifiques de prise de décisions, dont les Ressources Humaines, les comités des rémunérations, des soumissions de marché, d'audit, de risques et de gouvernance, et de discipline et code de conduite.

rémunérations et indemnités de voyage et de subsistance que peut fixer le conseil d'administration, avec l'aval du ministre des finances et de la gestion économique.

Le membre du conseil d'administration a droit à un per diem de VT 30 000 par jour ou partie de jour pour assistance à une réunion du conseil d'administration, quant au président il perçoit VT 40 000 par séance.

Ces dernières années les coûts opérationnels du conseil d'administration sont en hausse suite aux réunions du conseil d'administration et autres événements dans les îles où nous portons un effort d'investissement.

DROITS ET INDEMNITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la loi sur la CNPV, les membres du conseil d'administration, autres que le directeur général, perçoivent

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La loi sur la CNPV prévoit un minimum de quatre réunions du conseil d'administration par an. En 2021 le conseil d'administration a tenu vingt-trois réunions.

ARTICLE	2021	2020	2019
NOMBRE DE RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	23	12	8
COÛTS OPÉRATIONNELS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	VT 7,232,000	VT 7,104,000	VT 2,268,000

TABLE 6.1 : RÉUNIONS DU CONSEIL



VNPF Plaza (Ex- Centre Point) Pleine propriété de la CNPV

LÉGISLATION

La Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu (CNPV) est régie par la loi sur la CNPV CHAP 189 qui précise

- Les fonctions et pouvoirs du conseil d'administration
- Les dispositions et obligations financières
- Les droits et obligations de l'employé et de l'employeur
- Pouvoirs des inspecteurs et des agents
- Règlementations et sanctions

Conformément à la loi, la CNPV doit rendre compte au ministre des finances et de la gestion économique, par son conseil d'administration et est régulée par la Banque de Réserve de Vanuatu.

GESTION DE LA CONFORMITÉ

La caisse de prévoyance doit suivre et se conformer à la loi sur la CNPV, aux politiques et procédures, aux exigences de la réglementation, et à toute autre loi applicable aux relations d'affaires en République de Vanuatu.

Le conseil d'administration nomme un commissaire aux comptes indépendant et qualifié, sous un contrat de trois ans, qui est chargé de la certification des comptes de la caisse de prévoyance annuellement. En 2021 la certification des comptes a été effectuée par la firme comptable Law Partners, basée au Vanuatu. Le ministre des finances et de la gestion économique veille à soumettre au Parlement une copie et du rapport annuel, et des comptes annuels audités avec le rapport du commissaire aux comptes.

STANDARDS ÉTHIQUES

La caisse de prévoyance s'assure que les principes organisationnels de meilleure pratique, pratiques et normes, sont suivies et maintenues à tous les niveaux de gestion administrative, y compris conseil d'administration, équipe de direction et personnel, et jusqu'aux membres financiers et parties prenantes.

Les politiques internes et procédures régissant la caisse de prévoyance comprennent le code de conduite du conseil d'administration, les directives générales de la CNPV, le code de conduite du personnel et la politique de lanceur d'alerte.

SUPERVISION PRUDENTIELLE

En vertu des règles de prudence de la Banque de Réserve de Vanuatu (BRV), la caisse de prévoyance fait un rapport trimestriel de prudence à la BRV, détails inclus, sur la situation financière de la caisse de prévoyance et sa performance, l'investissement directement détenu, les instruments financiers dérivatifs, et la concentration d'exposition de la caisse de Prévoyance.

la BRV fait également des revues annuelles et des visites in situ concernant les transactions d'affaires et les opérations de la caisse de prévoyance, et, en cas d'identification de points à rectifier, elle soumet des recommandations pour les rectifier.

GESTION DU RISQUE

Les objectifs de la caisse de prévoyance inclut l'adoption d'une approche stratégique et consistante pour la gestion de son risque, à travers une gestion rigoureuse du risque et autres activités associées concourant à sauvegarder les actifs et à éviter des effets adverses potentiels sur la performance financière de la Caisse de Prévoyance, tels les risques de marché, de crédit, et de liquidité. Le conseil d'administration et son comité d'audit sont responsables de la gestion du risque, du suivi et du rapport de gestion du risque, épaulés par le comité d'investissement de la CNPV et le département d'audit interne de la CNPV.

La gestion du risque est effectuée par la direction exécutive conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration et aux principes approuvés de la politique d'investissement.

La caisse de prévoyance adopte une politique visant à baser l'exposition aux variations de taux d'intérêt, sur les prêts et les avances, sur un taux fixe sur une période de temps. La caisse de prévoyance a des dettes garanties sur des devises étrangères, s'exposant ainsi au risque de change sur ces devises étrangères, essentiellement dollars australiens et américains.

Le montant de l'Actif financier retenu représente l'exposition maximale du crédit. L'exposition de la caisse de prévoyance au risque de crédit est influencé essentiellement par les caractéristiques individuelles de chaque client, y compris démographiques. Et donc la Caisse de Prévoyance a mis en place des politiques de crédit qui requiert l'analyse de chaque nouveau client préalablement à ce qu'une éventuelle offre de crédit lui soit faite.

Conformément au cadre de l'investissement CNPV, l'investissement doit être alloué à l'intérieur d'un certain éventail de catégories d'actif, pour avoir un portefeuille d'investissement plus sécurisé, y compris liquidité Vatu, investissement offshore, diversification prudente et taux minimum de rapport des sources d'investissement.



Directeur Général –CNPV
Souhaitant la bienvenue aux
Forces de Police de Vanuatu
(Nouveau locataire au VNPF
Plaza)

FINANCE

7 | PROPRIÉTÉS & INVESTISSEMENTS

LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE DE VANUATU A UN LARGE PORTEFEUILLE INVESTISSEMENTS S'ÉTENDANT SUR DES PROJETS À HAUTE POTENTIALITÉ DE RENDEMENT AFIN D'AVOIR UN INVESTISSEMENT SÛR DES FOND.

Dans le Portefeuille Investissements de la CNPV il ya des Dépôts à Terme, des Bons du Gouvernement, des Bordereaux de la BRV, des Propriétés Immobilières, des Prêts Commerciaux, des Valeurs Mobilières, des Placements en Devises Étrangères, des Valeurs en Espèces et des Investissements Offshore. La répartition des Actifs au 31 Décembre 2021 révèle que les Actifs majeurs sont à 33% les Valeurs Mobilières et à 32% les Intérêts Fixes, alors que sont à 18% les Propriétés Immobilières et à 15%

les Prêts Commerciaux. En 2021 le revenu global a excédé de 12% le budget annuel, ce qui est un bon signe alors que le pays est toujours confronté à l'incertitude économique due à l'énorme impact de la pandémie du COVID-19. Le Profit Net réalisé en 2021 s'élevait à VT 205 Millions, pour un total d'Actif Net de VT 24 Milliards.

PORTEFEUILLE	VALEUR	POIDS (%)	BENCHMARK (%)
INTERÊTS FIXES ET CASH	VT 6,689,358,728	32	20
PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES	VT 3,755,628,047	18	15
PRÊTS COMMERCIAUX	VT 3,118,218,441	15	10
VALEURS MOBILIÈRES	VT 6,958,433,873	33	25
INVESTISSEMENTS OFFSHORE	VT 330,683,633	2	20

TABLEAU 7.1: SPREAD DU PORTEFEUILLE VNP

“EN 2021, LE RENDEMENT NET SUR INVESTISSEMENTS ÉTAIT DE VT 867 MILLIONS, SOIT UNE AUGMENTATION DE VT 530 MILLIONS PAR RAPPORT À 2020.”



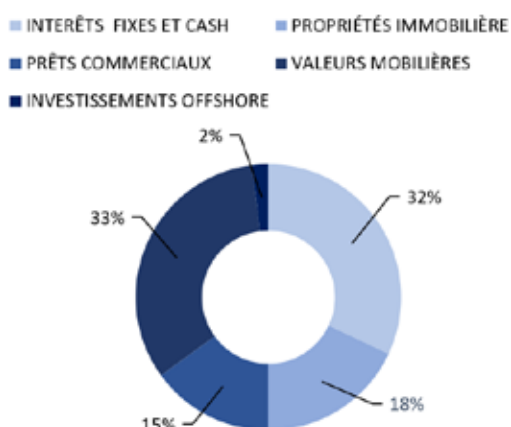


FIGURE 7.1 : SPECTRE ACTUEL DES INVESTISSEMENTS – 2021

PORTEFEUILLE INVESTISSEMENTS

Le Portefeuille Investissements de la CNPV inclut des Dépôts à Terme, des Bons du Gouvernement, des Bordereaux de la BRV, des Propriétés Immobilières, des Prêts Commerciaux, des valeurs Mobilières, des Dépôts à Terme en Devises Étrangères, du Cash et des Investissements Offshore. La valeur totale des investissements en 2021 s'élevait à VT 24 Milliards, dont VT 7 Milliards en Valeurs Mobilières, VT 4,7 Milliards en bons du Gouvernement, VT 3,9 Milliards en Propriétés Immobilières, VT 2,8 Milliards en Prêts et avances, VT 1,2 Milliards en Dépôts à Terme, et VT 2,7 Milliards en autres créances. Le total de l'Actif circulant est évalué à VT 24 Milliards.

SOURCES DE REVENU

Les intérêts ont généré des revenus pour un total de VT 456 Millions, les dividendes pour un total de VT 371 Millions, et les rentes des propriétés immobilières pour un total de VT 205 Millions.

ENTITÉ INVESTIE	PARTS DÉTENUES PAR LA CNPV
UNELCO	49%
NATIONAL BANK OF VANUATU	56%
BAY DEVELOPMENT	50%
INTERCHANGE LIMITED	37.5%
VNBR LIMITED (VNPFLAZA)	100%
NASAMA RESORT	6 UNITS
UNIT TRUST OF FIJI	2,399,743 UNITS
BOUFFA FARMS	100%
MILAI	100%
PORT VILA PRIVATE HOSPITAL	49%

TABLE 7.2 : VALEURS MOBILIÈRES CNPV 2021

En 2021 le rendement net sur investissements était de VT 867 Millions, soit VT 530 Millions de plus qu'en 2020. Les autres revenus sont générés essentiellement par les prestations de services de Member Financial services Limited (MFSL), les redevances garanties, les ventes d'actifs immobilisés et de divers autres revenus.

Le total des revenus fixes était de VT 6 Milliards en 2021.

Intérêts

Les revenus d'intérêts sont générés par les prêts de membres, les Dépôts à Terme, les Bons du Gouvernement, les Dépôts à Terme en Devises Étrangères, des prêts commerciaux, des intérêts de garanties et de comptes à vue. Les revenus d'intérêts ont progressé en 2021, dépassant de 400% le montant prévu au budget annuel, suivis par les prêts commerciaux et les bons du Gouvernement, de 90% sur les prévisions du budget annuel.

En fin 2021, le montant total des Dépôts à Terme, toutes devises confondues, était de VT 1,2 Milliard, celui des bons du Gouvernement de VT 4,7 Milliards. Le rendement moyen sur les bons du Gouvernement était de 7,09 % ; de 1,67% sur le dépôt en devise locale ; et de 0,83% sur les Dépôts à Terme en Devises Étrangères.

En 2021 les membres ont emprunté, en prêts nouveaux ou en rallongements de prêts en cours, pour un montant de VT 307 Millions. Le montant dû à payer actuel au titre des emprunts de membres s'élève à VT 948 Millions.

Valeurs Mobilières

La CNPV a des intérêts dans plusieurs entités, basées au Vanuatu, à rendement mitigé dans un passé récent. UNELCO est en constante activité et paye régulièrement des dividendes à la CNPV qui en détient 49% du capital social. En 2021 la CNPV a racheté les 50% restant du capital social de VNBR Ltd, acquérant ainsi la pleine propriété du complexe Centre Point.

FINANCE PROPRIÉTÉS & INVESTISSEMENTS

Les revenus de dividendes ont sensiblement excédé de près de 83% les prévisions du budget annuel. L'essentiel des dividendes perçus en 2021 provient des parts détenus dans UNELCO pour VT 343 Millions, et un montant résiduel de VT 20 Millions provient des parts détenus dans INTERCHANGE LIMITED (ICL). Le solde des Valeurs Mobilières reste stabilisé à un montant de VT 6,7 Milliards, soit une progression de 8% depuis 2020 et de 26% depuis 2019.

la CNPV sur plusieurs propriétés. Kramer Ausenco a mené avec succès le projet de relèvement de standing du Sunset Building (Ex- Air Vanuatu Building), quant au VNPF Plaza (Ex- Centre Point) il a été rénové pour mieux accommoder les vendeurs du marché.

Sociétés Filiales

Les sociétés détenues à 100%

Propriétés

La CNPV a nombre de propriétés localement, sur Efate, Santo, Tanna, et outre-mer en Nouvelle- Calédonie, qui sont mis en location pour générer des revenus réguliers

de rentes de loyer. La valeur totale des propriétés immobilières de la CNPV croît d'année en année, atteignant en 2021 un montant de VT 3,9 Milliards, soit une hausse de 2,8% par rapport à 2020. Le Revenu Net des propriétés en 2021 est en hausse par rapport à 2020, suite à une augmentation des revenus de loyers, cependant certains tenanciers continuent de régler leurs loyers à un taux d'escompte, faisant face à des difficultés financières. Le montant total des revenus de loyers des propriétés en 2021 était de VT 205 Millions contre VT 186 Millions en 2020.

En 2020 la CNPV a racheté une nouvelle propriété sur la route de Pango, qui a été convertie en entrepôt pour stockage d'archives de données, notamment de vieux documents relatifs aux opérations de la CNPV dont nous n'avons pas un besoin immédiat et qui ne sont pas disponibles électroniquement. D'importants travaux de maintenance et de mise en état de standing supérieur ont été entrepris par

ARTICLE	2021	2020	2019
VALEUR DES PROPRIÉTÉS	VT 3,887,934,000	VT 3,783,358,000	VT 3,137,413,224

TABLEAU 7.3 : VALEUR TOTALE DES PROPRIÉTÉS

par la CNPV sont ses filiales, comme Vanuatu Property Holdings Limited (VPH), Vanuatu Infrastructure and Investment Limited (VIL), et Bouffa Farms. En 2021 Member Financial Services Limited est devenue une agence de la structure organisationnelle de la CNPV et n'est plus considérée comme une société filiale.

Vanuatu Property Holdings Limited comprend les propriétés WILCO sur Port-Vila + Luganville, alors que VIL a été formée pour gérer les portefeuilles Valeurs Mobilières et Prêts Commerciaux, permettant à la Caisse de Prévoyance d'aider ses membres à travers le développement de l'infrastructure.

Bouffa Farms a continuellement réalisé des pertes depuis sa création en 2009, mis à part quelques revenus générés en 2019 lorsqu'elle a été prise à bail par Tropical Plantation Limited.

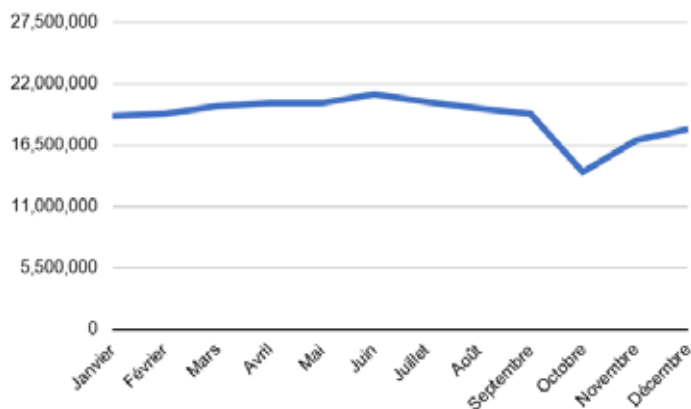


FIGURE 7.2 : REVENU DE LOYERS PAR MOIS 2021

ANNÉE D'ACQUISITION	PROPRIÉTÉ	LOCALISATION
2007	AUSTRALIAN HIGH COMMISSION BUILDING	PORT VILA
2009	AIR VANUATU BUILDING	PORT VILA
2011	NATIONAL BANK OF VANUATU BUILDING	PORT VILA
1992	VNPF HEAD OFFICE BUILDING	PORT VILA
1995	VNPF SANTO BUILDING	SANTO
2013	CLUB VANUATU BUILDING	PORT VILA
2013	PEKOA (LAND)	SANTO
2013	NO.2 LAGOON PROPERTY	PORT VILA
2013	CUSTOMS (LAND)	PORT VILA
2013	CLAIRE DORIC (LAND)	SANTO
2013	SPOL EFATE (LAND)	PORT VILA
2013	MILAI SPOL (LAND)	SANTO
2010	ETAS LAND (LAND)	PORT VILA
2013	BANIAN (LAND)	SANTO
2017	EX-POST OFFICE BUILDING	PORT VILA
2018	CONQUISTADORS	PORT VILA
2019	NOUMEA PROPERTY	NOUMEA

TABLE 7.4 : PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES CNPV

Prêts Commerciaux

En 2021 la CNPV avait divers prêts commerciaux actifs, dont Air Vanuatu (Operations) Limited (AVOL), Telecom Vanuatu Limited (TVL), Member Financial Services Limited (MFSL), et Interchange Limited (ICL).

En fin 2021 le solde total de la créance sur ces 4 entités était de VT 3 Milliards, et le rendement moyen était de 5,4% sur les prêts commerciaux. Les revenus d'intérêts générés par les prêts commerciaux se montaient à VT 142 Millions en 2021. AVOL était en défaut de paiement sur les 23 derniers mois, suite à des difficultés financières liée au COVID-19.

EMPRUNTEUR	MONTANT DU PRÊT	DURÉE DU PRÊT (ANNÉE)	TAUX D'INTÉRÊT
AVOL	VT 849,819,000	10	6.25%
TVL	VT 800,000,000	7	6.15%
BOUFFA	VT 450,737,000	5	3%
MFSL	VT 514,062,000	3 (+2 PÉRIODE - GRÂCE)	4%
ICL	VT 837,010,000	3	6.7%

TABLEAU 7.5: PRÊTS COMMERCIAUX COURANTS

INSTANTANÉE

TANNA

MEMBRES : 1 000+
EMPLOYEURS : 141

ISLAND CONSTRUCTION COMPANY A SIGNÉ UN CONTRAT DE VT 71 MILLIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE AGENCE LOCALE SUR TANNA POUR SERVIR UN NOMBRE CROISSANT DE MEMBRES DANS TAFEA. LE BÂTIMENT ABRITE LES BUREAUX DE L'AGENCE LOCALE ET COMPORTE UN ESPACE SUPPLÉMENTAIRE DESTINÉ À ÊTRE MIS EN LOCATION POUR GÉNÉRER UN REVENU ADDITIONNEL. DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT SUR TANNA EN 2009, LA CNPV LOUAIT UNE PARTIE DE SES ESPACES DE BUREAU. LA NOUVELLE AGENCE LOCALE OFFRIRA DE MEILLEURS SERVICES CLIENTÈLE AUX MEMBRES ET DEVRAIT POUSSER LE SECTEUR INFORMEL DANS LA PROVINCE DE TAFEA À ADHÉRER ET À COMMENCER À ÉPARGNER POUR LEUR RETRAITE. IL Y A MAINTENANT PLUS DE 1 000 MEMBRES, CONTRIBUANT À LEUR ÉPARGNE DE RETRAITE, ET 141 EMPLOYEURS.





8 ACTIVITÉS

LES MEMBRES

Le nombre de membres a augmenté régulièrement ces dernières années, avec près de 87 000 membres actifs en 2021.

MEMBRES	2021	2020	2019
NOUVEAUX MEMBRES	8,626	4,894	5,568
TOTAL	86,920	80,501	75,984

TABLEAU 8.1 : NOUVEAUX MEMBRES 2021

Le nombre de membres masculins dépasse largement le nombre de membres féminins, soit respectivement 53 251 et 33 502 membres. En conséquence, les hommes détiennent 46 pour cent d'épargne VNPF de plus que les femmes

En 2021, 76 382 membres avaient des comptes de membres positifs pour un total de 21,6 milliards VT.

GENRE	COMPTE MEMBRE	SOLDE VNPF 2021
FEMELLE	33,502	VT 8,977,587,926
MALE	53,251	VT 13,115,215,451

TABLEAU 8.2 : SOLDES TOTAUX DES MEMBRES PAR SEXE 2021

La tranche d'âge la plus importante parmi les membres est celle des 31 à 40 ans, avec 23 013 membres. Toutefois, le groupe d'âge qui épargne le plus est celui des 41 à 50 ans, qui disposent ensemble de près de 9 milliards de VT. L'épargne globale a diminué en raison de l'introduction du programme de retrait partiel à partir de 47 ans.

Le Fonds total des membres a légèrement augmenté d'environ 2 pour cent pour atteindre 23 milliards de VT par rapport à 2020.

ÂGE	COMPTER DE MEMBRE	SOLDE VNPF 2021
14-20	242	VT 7,020,353
21-30	14,554	VT 1,546,203,969
31-40	23,013	VT 6,552,090,572
41-50	19,243	VT 8,747,014,337
51-60	14,172	VT 4,558,491,972
61-70	5,611	VT 546,403,875
71-80	1,672	VT 78,345,406
80+	489	VT 11,429,865

TABLEAU 8.3 : SOLDES TOTAUX DES MEMBRES PAR GROUPE D'ÂGE 2021

LE SECTEUR INFORMEL

70% de la population vivant d'économie de subsistance, une large portion continue d'avoir peu ou pas de sécurité sociale. En 2019 la CNPV a créé un nouveau régime permettant aux travailleurs du secteur informel d'adhérer volontairement à la CNPV, notamment les vendeurs du marché, les pêcheurs, les tenants de bars à kava, et les petits commerçants détaillants. Également concernés, les travailleurs saisonniers en outre-mer. Pour l'heure, seuls les travailleurs saisonniers de Nouvelle-Zélande ont pu contribuer directement à leurs épargnes de retraite ; ceux d'Australie n'ayant pas encore pu le faire, en l'absence d'un accord.

L'adhésion volontaire du travailleur de ce secteur lui permet d'épargner pour sa retraite et d'accéder aux bénéfices CNPV



des autres membres, comme un intérêt annuel, des prêts, un bénéfice spécial décès, et un nouveau régime de bénéfices sociaux devant être lancé en 2022.

Le membre volontaire peut contribuer, pour un montant minimum de VT 1 000 à chaque fois, dans une agence locale CNPV ou BNV, à un bus des

Les services mobiles se déplacent grâce à des bus aux couleurs et sigle CNPV, connectés aux systèmes et équipement de la CNPV et qui font des rotations dans les villages ruraux pour offrir la plupart des services de la CNPV. Les membres volontaires peuvent ainsi verser régulièrement leurs contributions, directement sur leurs comptes CNPV, depuis leurs villages, et les nouveaux membres se faire enregistrer et se faire imprimer sur le champ une carte de membre avec photo d'identité.

ITEM	2021	2020	2019
MEMBRES VOLONTAIRES NOMBRE	2,104	1,521	888
CONTRIBUTIONS	VT 9,400,000	VT 5,318,537	VT 6,201,678

TABLEAU 8.4 : MEMBRES VOLONTAIRES ET CONTRIBUTIONS

services mobiles CNPV, ou par un mode de paiement digital DIGICEL, VODAFONE, ou VANUATU POST.

Vu les difficultés financières des membres dues au COVID-19, les collectes ont fléchi en 2020. Mais en 2021, elles repartent en hausse avec les contributions directes des travailleurs saisonniers en outre-mer, sur leurs comptes d'épargne de retraite CNPV.

Plus de 2 000 adhérents volontaires sont actuellement enregistrés, avec VT 9,8 Millions de contributions volontaires collectées en 2021.

Les Services Mobiles

A partir de 2019 la CNPV offre des services mobiles sur Efate et Santo.

Travailleurs Saisonniers

La pandémie du COVID-19 a poussé un grand nombre de personnes dans la population à s'engager comme travailleurs saisonniers en outre-mer, vu le non-emploi élevé dans le pays. Avec le nombre sans cesse croissant de travailleurs saisonniers pour la Nouvelle-Zélande, la CNPV a obtenu un accord avec le gouvernement néo-zélandais, pour déduire de leurs salaires, avec leur assentiment, leurs contributions d'épargne de retraite. Les travailleurs saisonniers peuvent donc, avant leur départ de Vanuatu, choisir d'adhérer volontairement à la CNPV, de sorte que leurs contributions volontaires soient versées sur le compte bancaire de la CNPV en Nouvelle-Zélande.

Un accord similaire est en cours de négociation avec le gouvernement australien, ce qui pourrait mener à une drastique augmentation des collectes, encore plus de travailleurs s'engageant comme saisonniers en outre-mer.

CONTRIBUTIONS

Les collectes de contributions remontaient peu à peu depuis que la pandémie du COVID-19 a sévi en 2020 et amené une halte à l'économie. La perte massive d'emplois et la baisse des collectes présentaient à la CNPV l'occasion de s'occuper de l'application et du recouvrement des contributions impayées.

Malgré les pertes d'emplois depuis 2020, beaucoup de travailleurs ont pu devenir saisonniers en outre-mer pour pallier à la baisse de revenus. En 2021 les collectes étaient en hausse de 8% par rapport à 2020, atteignant le montant de VT 2,3 Milliards.

En 2021 les contributions des travailleurs saisonniers de Nouvelle-Zélande

ont fait la différence dans les collectes de contributions, pour un montant de VT 8,4 Millions, et devraient encore croître les prochaines années, car plus de travailleurs partent en outre-mer et contribuent directement à leur retraite au Vanuatu.

Une remise de surcharge en 2020 visait à aider financièrement les commerces, d'où en 2021 des collectes de surcharges plus élevées de 14% par rapport à 2020, soit VT 33 Millions en 2021 contre VT 28 Millions en 2020.

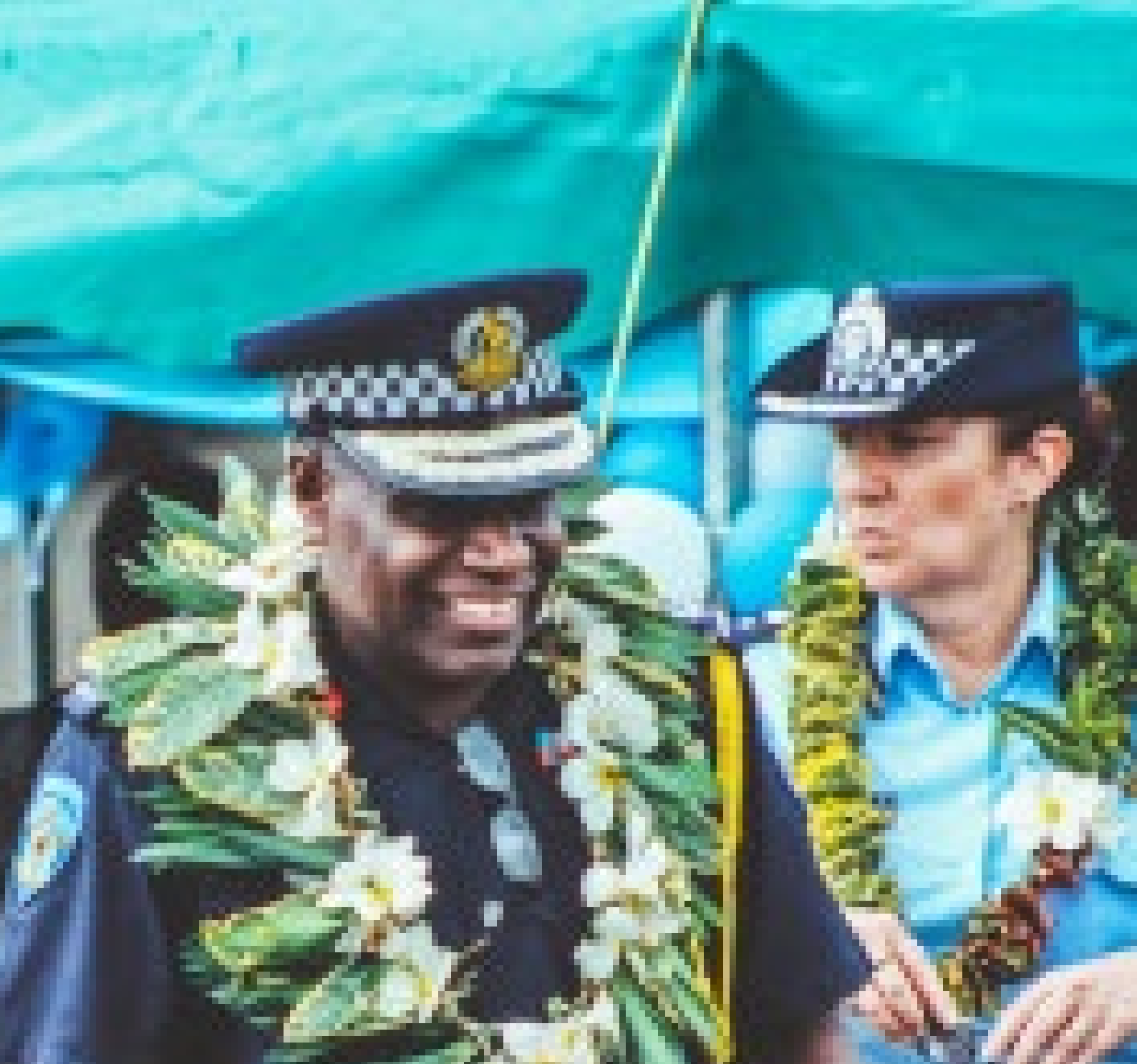
En 2021 le total des fonds de membres a augmenté de 2,4%, atteignant environ VT 23 Milliards.

COLLECTIONS	2021	2020	2019
CONTRIBUTIONS	VT 2,252,616,000	VT 2,094,540,000	VT 2,389,352,103
SURTAXE	VT 33,159,000	VT 27,958,942	VT 63,752,284

TABLEAU 8.5 : COTISATIONS ET SURTAXES PERÇUES



A DROITE : LES FORCES
DE POLICE DE
VANUATU SONT LES
BIENVENUES



“LES COLLECTES DE CONTRIBUTIONS REMONTAIENT
PEU A PEU DEPUIS QUE LA PANDÉMIE DU COVID-19 A
SÉVI EN 2020.”

SERVICE CLIENTÈLE

La CNPV pouvait son service clientèle par plusieurs moyens, la personne, le téléphone, le courriel, et le FACEBOOK. Les services les plus sollicités étaient l'impression de relevés de comptes, les demandes de cartes de membre, et les formulaires de retrait par les membres.

SERVICE CLIENTÈLE	NOMBRE DE MEMBRES 2021
IMPRESSION RELEVÉ DE COMPTE DU CLIENT	3,098
DEMANDE DE CARTE DE MEMBRE CNPV	881
FORMULAIRE DE DEMANDE DE RETRAIT PAR UN MEMBRE	1386
ENREGISTREMENT DU NOUVEAU MEMBRE	955
LETTRE DE BIENVENUE AU MEMBRE	1056
CHANGEMENT DE DONNÉES DU MEMBRE	324
ASSISTANCE RELATIVE AUX FORMULAIRES	589
SUIVI DE LA DEMANDES DU MEMBRE	759
SUIVI DU RETRAIT PAR UN MEMBRE	1581
AUTRES DEMANDES	592

TABLEAU 8-6 : SERVICES CLIENTS 2021

RETRAITS

La loi sur la CNPV autorise les membres à faire des retraits sur leurs comptes dans les cas suivants :

- Vieillesse ou âge de la retraite atteint (part ou totalité)
- Immigration
- Incapacité de Travail (physique ou mental).
- Décès
- 47 ans d'âge (partiel)

WITHDRAWAL	2021	2020	2019
RAISON DE SANTÉ	VT 23,777,450	VT 31,777,450	VT 51,404,577
RAISON DE DÉCÈS	VT 110,401,204	VT 103,714,147	VT 43,393,905
RAISON D'IMMIGRATION	VT 95,195,191	VT 77,300,256	VT 115,232,260
RAISON VIEILLESSE (PARTIEL)	VT 103,509,951	VT 93,487,039	VT 63,323,415
RAISON VIEILLESSE	VT 547,758,000	VT 572,986,751	VT 667,791,997
RAISON ÂGE 47 ANS	VT 1,078,709,353	VT 178,717,868	-
TOTAL	VT 1,958,690,474	VT 1,057,983,511	VT 941,146,154

TABLE 8.7: MEMBER WITHDRAWALS BY TYPE

Suite à d'importants retraits partiels en 2021, pour un montant de VT 1 Milliard, par des membres de 47 ans d'âge, le total des retraits par les membres sur leurs comptes en 2021 a atteint le montant de VT 2 Milliards, soit 2% de plus qu'en 2020. A 47 ans d'âge, les membres peuvent retirer jusqu'à 50% de leurs comptes d'épargne, ou 100 % de leurs comptes d'épargne de santé et d'investissement.

1130 membres, atteignant l'âge de la retraite, retirèrent la totalité de leurs épargne, pour un montant total de VT 548 Millions.

211 membres ayant atteint l'âge de la retraite mais continuant à travailler, avaient fait des retraits partiels pour un montant global de VT 103,5 Millions.

92 membres, quittant Vanuatu pour s'établir en permanence en outre-mer, avaient également retiré la totalité de leurs épargnes pour un montant total de VT 95 Millions.

39 membres effectuèrent des retraits pour raison de santé, pour un montant total de VT 24 Millions.

LES PRÊTS DE MEMBRES

Members Financial Services Limited (MFSL) était une société filiale jusqu'en 2021, lorsqu'elle intégra la structure organisationnelle de la CNPV. En 2020, beaucoup de membres et employeurs furent confrontés à des difficultés financières, dues à la pandémie du COVID-19, provoquant une perte massive d'emplois, notamment dans le secteur du Tourisme. et poussant nombre de membres à contracter des prêts contre leurs fonds de retraite.

Des micro-prêts ont été mis en place pour typiquement financer frais de scolarité, matériel de

LES EMPLOYEURS

Construction, dépenses personnelles, et cérémonies traditionnelles de mariage et de funérailles. Le prêt du MFSL est garanti par le compte investissement de l'emprunteur, soit le quart du total de son épargne retraite.

Le régime de soutien à l'éducation est une autre possibilité de prêt, qui permet de supporter financièrement les membres pour les frais d'éducation de leurs enfants au Tertiaire, contre garantie de leurs épargnes de retraite. Les garants sont invités à commencer immédiatement les remboursements. Cependant l'étudiant doit rembourser le prêt à la fin de ses études, dès qu'il trouve un emploi.

En 2021 les membres ont emprunté pour un montant total de VT 307 Millions, nouveaux prêts et rallonges confondus, contre la garantie des leurs épargnes de retraite sur leurs comptes CNPV d'investissement.

Actuellement sur l'ensemble des prêts de membres, la montant dû à payer est de VT 948 Millions.

Le nombre actuel d'employeurs actifs est de 8 273, dont 701 nouveaux, enregistrés en 2021. La percée d'enregistrements nouveaux en 2020 est le reflet de nouvelles conditions du département des douanes et contributions (DDC) pour la qualification des commerces à bénéficier de l'aide du gouvernement dite " COVID-19 stimulus package".

EMPLOYEURS	2021	2020	2019
NOUVEAUX EMPLOYEURS	701	3,298	1,136
TOTAL	8,273	7,768	4,488

TABLEAU 8.9 : NOMBRE D'EMPLOYEURS PAR ANNÉE

Depuis 2020 la CNPV s'est attelée au recouvrement des contributions auprès des employeurs, notamment ceux qui ont cessé leur activité sans en informer la CNPV. En zones rurales c'est encore plus ardu, car l'accessibilité et la connectivité des employeurs y sont limitées.

ARTICLE	2021	2020	2019
NOUVEAUX PRÊTS	2,267	3,789	4,022
VALEUR TOTALE	VT 307,419,160	VT 498,372,699	VT 499,489,378

TABLEAU 8.8 : NOUVEAUX PRÊTS AUX MEMBRES 2021

Une équipe d'inspection des succursales se déplace entre les entreprises d'Ambae







INSTANTANÉE

RÉGIME DE SOUTIEN A L'ÉDUCATION

ÉTUDIANTS : 1 000+

SUPPORT FINANCIER : VT 200 MILLIONS

LE RÉGIME DE SOUTIEN A L'ÉDUCATION A ÉTÉ MIS EN PLACE EN 2019 POUR AIDER LES ÉTUDIANTS A POURSUIVRE LEURS ÉTUDES DU TERTIAIRE, EN COUVRANT FRAIS DE SCOLARITÉ, FRAIS DE TRANSPORT AÉRIEN, ET FRAIS D'HÉBERGEMENT. LA CNPV SOUTIEN SOUS FORME DE PRÊT, REMBOURSABLE PAR L'ÉTUDIANT EN FIN D'ÉTUDES DÈS QU'IL TROUVE UN EMPLOI.

EN 2021 LA CNPV A AIDÉ FINANCIÈREMENT PLUS DE 1 000 ÉTUDIANTS, DONT LA MAJORITÉ SONT DES NORMALIENS DU VANUATU INSTITUTE OF TEACHERS COLLEGE (VITE) ET DU CAMPUS UNIVERSITAIRE DE LAUCALA À FIJI. SUPPORT A ÉTÉ DONNÉ A 103 ÉTUDIANTS AU CAMPUS D'EMALUS, 34 AU FIJI NATIONAL UNIVERSITY, 34 AU CAMPUS D'ALAFUA AU SAMOA ET 33 A L'UNIVERSITÉ NATIONALE DE VANUATU. LE RÉGIME DE SOUTIEN A L'ÉDUCATION A AIDÉ ÉGALEMENT 3 ÉTUDIANTS A L'UNIVERSITÉ DE NOUVELLE-CALÉDONIE, 6 AU FULTON ADVENTIST UNIVERSITY, 1 AU PACIFIC FLYING SCHOOL, 5 EN PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE, ET 2 A UNIVERSITY OF FIJI.



9 | SERVICES CORPORATIFS

RESSOURCES HUMAINES

La CNPV a 189 membres du personnel, à plein temps et occasionnels, répartis dans les diverses agences locales des provinces de SHEFA, SANMA, TAFEA, et MALAMPA. En 2021 trois nouveaux postes de cadre ont été créés pour superviser la finance, les investissements et les propriétés, les services corporatifs, et les opérations, dans le cadre d'un plan d'action pour relever certains défis majeurs de la CNPV en ces domaines.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

La CNPV s'investit dans la formation du personnel pour développer l'expertise et la capacité professionnelle dans leur fonction respective. A cause de la pandémie globale du COVID-19, les formations prévues en outre-mer n'ont pas eu lieu, cependant des cours de perfectionnement en interne et des cours en ligne ont été organisés pour la maintenance des compétences et le renforcement de capacités du personnel.





SÉMINAIRE	LIEU
ATELIER DE VALIDATION POUR LES PARTIES PRENANTES SUR LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT SUR LE LIEU DE TRAVAIL AU VANUATU	PORT VILA
GESTION DE LA RÉMUNÉRATION DE L'EMPLOYÉ PAR LES RESSOURCES HUMAINES	PORT VILA

TABLEAU 9.1 : FORMATION DU PERSONNEL 2021

MARKETING ET COMMUNICATION

Ce département a pour mission de maintenir une image positive de la CNPV auprès des membres, des parties prenantes, des actionnaires, et du public en général. Il supporte les autres départements en menant des activités de sensibilisation du public, créant brochures, volants, affiches et bannières, et en gérant les relations avec les médias.

Les réseaux sociaux furent une plateforme de communication en 2021 pour les membres en attente de prêts en périodes difficiles, notamment Facebook pour communiquer la disponibilité de l'argent du prêt. Les listes des numéros d'identification de chèques étaient également postées en divers endroits à Port-Vila,

alors que les listes destinées aux agences locales dans les îles leur sont directement adressées pour dissémination localement. Facebook a été utilisé pour la communication sur les restrictions liées au COVID-19 dans les agences de la CNPV, lorsqu'il s'agissait de dissuader les membres de visiter en personne la CNPV et les inviter à utiliser si possible les services en ligne pour avoir des informations ou effectuer des paiements de contributions.

La CNPV a continué à publier sa colonne hebdomadaire QUESTION & RÉPONSE, imprimée en anglais, français et bichelamar, répondant aux questions courantes posées par le public. Elle est également postée sur la page Facebook de la Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu. Le Directeur Général, ou autre membre du personnel CNPV, continue d'intervenir sur BUZZ Radio 96.3 FM pour parler des affaires courantes, de nouveaux produits, et des questions concernant la CNPV.

L'équipe du Marketing assistait, en fournissant plus de 3 000 brochures et supportant l'équipe des opérations lors de campagnes de sensibilisation, incluant la création d'exposés sur des points spécifiques de sensibilisation, et la prise de photos sur l'évènement.

SERVICES INFORMATIQUES

Depuis le lancement en 2020 du MEMBERS KIOSK, les membres ont pu accéder en ligne à beaucoup de services de la CNPV, économisant de leur temps et ressources consacrés à une visite personnelle à une agence CNPV.

Entre 2020 et 2021 les visites, sur le nouveau site WEB de la CNPV, étaient en hausse de 72%. En 2021, 4 871 membres ont visité en ligne MEMBERS KIOSK. EMPLOYER PORTAL en ligne est en cours de mise à un niveau de grade supérieur et devrait être lancé en 2022. Avec EMPLOYER PORTAL, les employeurs pourront payer en ligne les contributions de leurs employés.

Lorsque les restrictions du COVID-19 furent appliquées au Vanuatu, beaucoup de services de guichet furent suspendus et les services clientèle en ligne furent encouragés pour limiter la transmission du COVID-19. Les membres et employeurs pouvaient contacter par courriel la CNPV pour demander leur bordereau de versement de contributions et payer directement par transfert bancaire.

Des plans sont en place pour développer les capacités informatiques de la CNPV pour accommoder en ligne membres et employeurs.

ACTIVITÉ	2021	2020	2019
SITE WEB DE LA CNPV	23,785	13,847	5,182
KIOSQUE DES MEMBRES	4,871	2,719	-

TABLEAU 9.2 : ACTIVITÉ INFORMATIQUE 2021



Le bus des services mobiles enregistre les nouveaux membres et délivre les cartes

10 | LES AGENCES

Actuellement la CNPV a des agences locales en activité dans les provinces les provinces de SANMA TAFEA et MALAMPA pour servir les membres et les employeurs des îles. Les services suivants y sont accessibles aux membres et aux employeurs :

- Services Membre
- Services Employeur
- Mise à jour des bénéficiaires titulaires
- Délivrance de cartes de Membre
- Demandes de retrait
- Demandes de prêts MFSL

Les demandes de prêts MFSL sont traitées au niveau des diverses agences locales, avec les paiements arrangés au siège central à Port-Vila et au bureau de l'agence locale de Santo.

Avec l'expansion des services de la CNPV dans le secteur informel, les agences locales dans les îles prennent de l'importance, car la majorité de la population réside en zones rurales dans les îles, vivant d'une économie de subsistance. En 2021, l'accent a été mis sur les activités de sensibilisation, dans les villages ruraux des îles, relatives à l'adhésion volontaire à la CNPV de travailleurs du secteur informel, tels les fermiers, les pêcheurs, les vendeurs du marché, les conducteurs de transports routiers, les propriétaires de magasins et autres travailleurs non formellement employés. La CNPV a aussi fait des campagnes de sensibilisation dans les îles sur le projet d'un régime de bénéfices sociaux à venir, et y recueillant les réactions des membres à ce sujet.

D'autres activités des agences locales concernent les formalités CNPV, la vérification, les visites d'inspection, envoi par SMS de rappels de paiement de contributions, et suivi de procédures légales, en instance ou en cours, envers les employeurs ayant des contributions dues impayées.

Équipe Agence de Santo activités sensibilisation dans villages ruraux





RELATIONS CLIENTÈLE- MEMBRE

Adhésions croissantes et augmentation des contributions collectées dans chacune des trois agences locales de SANMA, MALAMPA, et TAFEA. En 2021 un gros effort a été fourni pour encourager l'adhésion à la CNPV des travailleurs du secteur informel, et les nouvelles adhésions volontaires représentaient 30% des nouveaux membres enregistrés.

Chaque agence locale gère la collecte des contributions et surcharges. En 2021 l'accent a été mis particulièrement sur les services mobiles en zones isolées, ce qui a vu augmenter le niveau de contributions volontaires et informelles.

Secteur informel

A travers les agences locales en 2021, plus de VT 6,5 Millions collectés dans le secteur informel. Les bus des services mobiles CNPV ont permis au personnel CNPV de mener des activités de sensibilisation dans les villages autour de Efate et de Santo, d'enregistrer les nouveaux membres et fournir d'autres services aux membres et employeurs. Les bus font des rotations régulières autour de ces deux îles, permettant à plus de personnes d'adhérer et aux membres volontaires de contribuer régulièrement sur leurs comptes d'épargne-retraite.

ITEM	SANMA	MALAMPA	TAFEA
CONTRIBUTIONS	VT 173,218,897	VT 15,140,454	VT 22,964,563
SURCHARGES	VT 10,030,487	VT 516,842	VT 4,223,456
ICONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	VT 1,271,745	VT 234,500	VT 4,997,725
RETRAITS	VT 332,197,988	VT 54,062,816	VT 65,707,163

TABLEAU 10.1 : DONNÉES AGENCES LOCALES 2021

Activités de Sensibilisation

L'agence locale de Santo mène plusieurs types d'activités de sensibilisation, à travers les médias, tels Facebook, Télévision, radio, campagnes de sensibilisation en différents endroits. Les messages SMS sont utilisés comme système de rappel à destination de certains numéros de téléphone d'employeurs pour assurer le prompt règlement des contributions de leurs employés.

Des sessions de sensibilisation ont été organisées à Tanna en 2021 afin de recueillir des commentaires sur le futur régime de prestations sociales des membres. Des activités de sensibilisation ont également été menées dans des régions plus éloignées telles que l'île d'Aneityum et le sud de Malekula.

Retraits des membres

A travers les trois agences locales en 2021, les membres ont retiré VT 452 Millions. Les demandes de retraits ont été traitées au niveau des trois agences locales, et les paiements organisés au siège central à Port-Vila et à l'agence de Santo, sous forme de chèque à encaisser ou transfert bancaire direct.

RELATIONS CLIENTÈLE-EMPLOYEUR

Comme pour la plupart des services au Vanuatu en 2021, les relations avec les employeurs étaient tendues, suite aux restrictions liées au COVID-19 et aux difficultés financières causées. Néanmoins les collectes à l'agence locale de Santo atteignaient VT 174 Millions, soit environ 23% d'augmentation par rapport à 2020, reflétant un début de reprise économique.

En 2021, il y a eu 251 nouveaux employeurs d'enregistrés à l'agence locale de SANMA, 310 à l'agence locale de MALAMPA, 188 à l'agence locale de TAFEA. 26% des employeurs de Vanuatu sont à SANMA.

Sur les trois agences locales des îles, il a été collecté VT 211 Millions de contributions et environ VT 1,5 Million de surcharges.

EMPLOYEURS	SANMA	MALAMPA	TAFEA
NOUVEAUX EMPLOYEURS	251	38	31
TOTAL EMPLOYEURS	1,681	310	188

TABLEAU 10.2: TOTAL EMPLOYEURS PAR PROVINCE

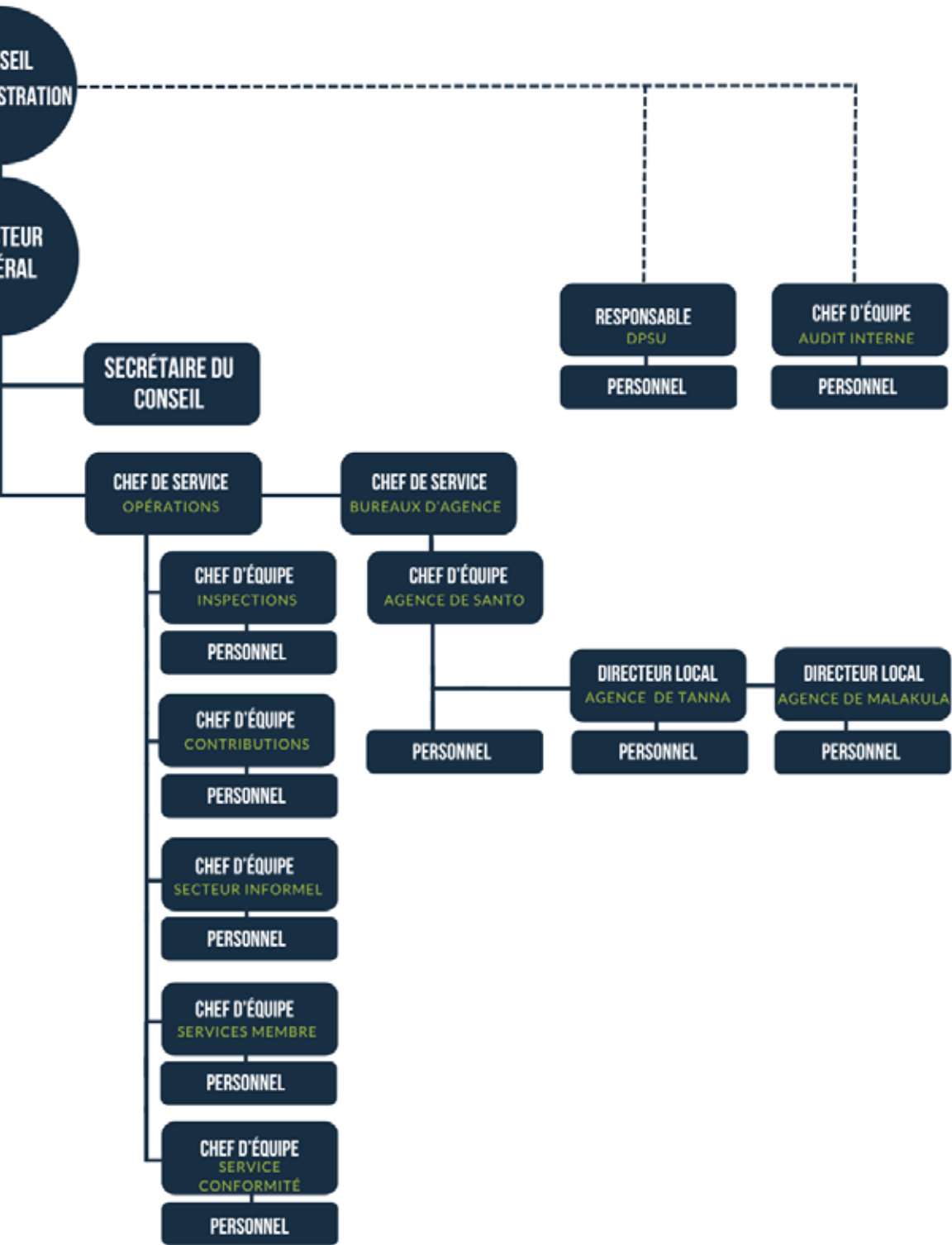
En 2021 l'agence locale de SANMA avait pour défi majeur la tentative de recouvrement des contributions dues impayées auprès de 1338 employeurs. En dépit de l'augmentation de nouveaux employés dans les îles, beaucoup d'employeurs n'ont pu contribuer, le COVID-19 causant un ralentissement de l'activité économique et des pertes d'emplois, et les catastrophes naturels et les pluies diluviennes affectant les activités.

De nombreuses entreprises ont cessé leurs activités et n'ont pas mis à jour ces changements auprès de VNPF.

D'autres employeurs du secteur informel, enregistrés dans le seul but de bénéficier de l'aide gouvernemental dite "Stimulus Package", n'ont pas pu contribuer suite à l'impact du COVID-19 sur le secteur du tourisme. A présent l'équipe du service Employeurs travaille à vérifier les employeurs en activité et ceux pouvant être rayés du registre des employeurs à la CNPV.



Informal sector awareness activities in Port Olry, Santo.





12 | ÉTATS FINANCIERS

RUBRIQUES

Rapport du Conseil d'Administration.....	44
Déclaration du Conseil d'Administration.....	46
Rapport du Commissaire aux comptes.....	47
États d'Actifs Nets.....	50
États des Profits ou Pertes et autre Revenu au sens large.....	51
États des variations des fonds de Membres et des Réserves.....	52
États de Cash Flow.....	53
Notes faisant partie intégrante des États Financiers.....	54

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu Rapport du Conseil d'Administration

Bod blong Trasti i presentem ripot blong olgeta wetem ol faenansol stetmen blong Vanuatu Nasonal Providen Fan ("Fan") blong yia we hemi end long 31 Disemba 2020 mo i ripot olsem:

Membres du Conseil d'Administration

Membres du Conseil d'Administration au cours de 2021, jusqu'à la date de ce rapport :

Nom	Position	Date de nomination	Date de fin de mandat
Letlet August	Président	6 Février 2020	-
Jack Varras Maite	Membre	2 Novembre 2016	-
John Ezra	Membre	12 Avril 2018	-
William John Hosea	Membre	30 Mars 2021	-
Malcom Saman	Membre	30 Mars 2021	-
Shirley Abraham	Membre	10 Mai 2021	-
Jean Maire Duffau	Membre	10 Mai 2021	-
Antoine Boudier	Membre	28 Février 2019	1er Février 2021
Olivier Fernandez	Membre	10 Mai 2021	17-Jun-2022

Activités de la Caisse de Prévoyance

La Caisse de Prévoyance est définie comme une caisse de contributions et a opéré en conformité avec la loi sur la Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu [CAP 189].

Activités principales

L'activité principale de la Caisse de Prévoyance durant l'exercice était la fourniture de services de caisse de retraite à ses membres.

Résultats d'exploitation

Au 31 Décembre 2021, le résultat d'exploitation est un profit de VT 208 110 000 (en 2020 un profit de VT 183 543 000).

Réserves

Pour l'exercice 2021, VT 293 926 000 d'intérêt ont été crédités sur les comptes des membres. En 2021, un total de VT 6 804 000 d'intérêt sur les retraits furent payés aux membres (en 2020 un total de VT 5 557 000). En fin d'exercice 2021, le Conseil d'Administration a déclaré un intérêt annuel de 1,4% et les membres furent crédités d'un intérêt s'élevant à VT 293 926 000 au total (en 2020 : 1,3% d'intérêt annuel, soit un montant total de VT 266 748 000).

Créances mauvaises et douteuses

Avant l'arrêt des états financiers, les membres du Conseil d'Administration ont pris des mesures raisonnables pour que les mauvaises créances soient passées par pertes ou profits et que des provisions adéquates pour créances douteuses soient constituées.

A la date de ce rapport, les membres du Conseil d'administration n'ont pas connaissance de d'éventuelles circonstances pouvant rendre substantiellement inadéquates, et les montants de mauvaises créances passées par pertes ou profits, et les montants de provisions constituées pour créances douteuses.

Évènements marquants dans l'année

En Mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé annonçait la circulation et la transmission du Novel Coronavirus (COVID-19). L'impact de la circulation de ce virus a ruiné les voyages et les l'activité économique au Vanuatu et dans le monde. L'exécutif a pris des mesures pour minimiser l'impact du COVID-19 sur les opérations de la Caisse de Prévoyance, sous tous les aspects. Les difficultés dues au COVID-19 sont inconsistantes et continuent de changer presque quotidiennement.

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Rapport du Conseil d'Administration

Évènements marquants dans l'année (Continuer)

Durant l'exercice, la pandémie a eu des effets mineurs sur les résultats d'exploitation de la Caisse de Prévoyance. En conséquence les estimations et attentes comptables, ayant trait notamment à l'évaluation des titres et des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers, nécessitent des jugements de gestion concernant les effets du ralentissement économique et le rétablissement.

Évènements découlant de la date d'arrêté des États financiers

En fin d'exercice 2021, le Conseil d'Administration a déclaré un intérêt annuel de 1,4% d'un montant total de VT 293 926 000 (2020 : 1,3% d'un montant total de VT 266 748 000).

Au cours de l'année, il n'y a rien eu, comme transaction ou évènement de consistance et de nature inhabituelle qui, de l'opinion des administrateurs de la caisse de Prévoyance, puisse affecter de façon significative les opérations de la Caisse de Prévoyance, les résultats de ces opérations ou l'état des affaires de la Caisse de Prévoyance.

Base de préparation

Les états financiers de la Caisse de prévoyance ont été préparés selon les standards internationaux de rapport financier et conformément aux exigences de la loi sur la Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu [CAP 189].

Transactions de partie affiliée

De l'opinion des membres du Conseil d'administration, toutes les transactions des parties affiliées ont été enregistrées dans les livres de la Caisse de Prévoyance et sont adéquatement mises en lumière dans les états financiers.

Autres circonstances

A la date de ce rapport, les administrateurs n'ont pas connaissance de circonstances non traitées autrement dans ce rapport ou dans les états financiers et qui rendrait erroné tout montant figurant dans les états financiers.

Transactions Inhabituelles

De l'opinion des administrateurs, les résultats d'exploitation de la Caisse de Prévoyance n'ont pas été substantiellement affectés durant l'exercice par une chose, une transaction ou évènement de consistance et de nature inhabituelle, autres que ceux rapportés dans les états financiers.

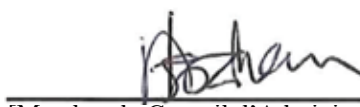
Intérêt des membres du Conseil d'Administration

Depuis la fin de l'exercice précédent, aucun membre du Conseil d'Administration n'a reçu ou n'a droit à recevoir un bénéfice (autre qu'un bénéfice inclus dans le montant total des émoluments reçus ou dûs à recevoir, par les membres du Conseil d'Administration, figurant dans les états financiers de la Caisse de Prévoyance) en raison d'un contrat avec la Caisse de Prévoyance ou avec une société affiliée, ou avec une firme dont il est membre, ou avec une entité dans laquelle il a de gros intérêts financiers.

Signé en accord avec une résolution du Conseil d'Administration :



[Président]



[Membre du Conseil d'Administration]

Date: 3 Okis 2023

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Déclaration du Conseil d'Administration

De l'opinion du Conseil d'Administration

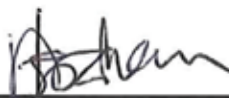
- a. Joints, les états d'Actifs Nets ont été dressés pour donner une vue vraie et sincère de la situation des affaires de la Caisse de Prévoyance, pour l'exercice clos au 31 Décembre 2021.
- b. Joint, l'état de Profit ou Perte et autre Revenu a été dressé pour donner une vue vraie et sincère des résultats de la Caisse de Prévoyance, pour l'exercice clos au 31 Décembre 2021.
- c. Joint, l'état des variations des fonds de Membres et des Réserves a été dressé pour donner une vue vraie et sincère des changements dans les fonds de Membres et les Réserves, pour l'exercice clos au 31 Décembre 2021.
- d. Joint, l'état du cash Flow a été dressé pour donner un vue vraie et sincère des changements dans le Cash Flow, pour l'exercice clos au 31 Décembre 2021.
- e. A la date de la présente déclaration il y a de fortes raisons de croire que la Caisse de Prévoyance est solvable et paiera ses dettes à échéance et dès qu'elles sont dues et payables, et
- f. Toutes les transactions des parties affiliées ont été enregistrées et adéquatement dévoilées dans les états financiers.

Fait à Port Vila le 3 Août 2023.

Signée en accord avec une résolution du Conseil d'Administration



[Président]



[Membre du Conseil d'Administration]

Opinion d'Audit

Nous avons audité les états financiers, joints, de la Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu ("la Caisse"), dont l'état des Actifs Nets au 31 Décembre 2021, l'état de Profit ou Perte et tout autre Revenu, l'état des variations des fonds de Membres et Réserves, et l'état du Cash Flow pour l'année écoulée, et les notes relatives aux états financiers incluant les politiques de comptabilité significatives et autres notes explicatives des pages 7 à 40.

De notre opinion, les états financiers ont été correctement préparés, conformément aux dispositions de la loi sur la Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu [CHAP 189] de la République de Vanuatu, et donne une vue vraie et sincère de la situation financière de la Caisse au 31 Décembre 2021, et de sa performance financière et de son Cash Flow pour l'année écoulée, conformément aux standards internationaux de rapport financier.

Base de l'opinion

Nous avons conduit notre audit conformément aux standards internationaux d'audit. Nous croyons que l'évidence d'audit que nous avons obtenue est suffisante et appropriée pour fonder notre opinion.

Nos responsabilités en vertu de ces standards sont encore décrites dans la section de notre rapport intitulée "*Responsabilités du commissaire aux comptes dans la certification du rapport financier*".

Nous sommes indépendants de la société conformément aux exigences du code de standards professionnels et éthiques de la comptabilité, APES 110 Code Éthique pour les comptables professionnels (le Code), qui s'appliquent à notre audit d'états financiers au Vanuatu. Nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques conformément au Code.

Matières Clé d'audit

Les matières clé d'audit sont celles qui, de notre jugement professionnel, sont les plus significatives dans notre audit des états financiers dans la période courante. Ces matières ont été traitées globalement dans le contexte de notre audit des états financiers, et en formant notre opinion là dessus, et nous n'avons pas donné une opinion séparée sur ces matières.

Autres informations

Les autres informations sont des informations financières et non financières dans le rapport annuel de la Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu, et qui est joint en addition aux états financiers et au rapport du Commissaire aux comptes. Les autres informations relèvent de la responsabilité des administrateurs.

Rapport de l'auditeur indépendant aux membres de la Caisse nationale de prévoyance de Vanuatu (Continuer)

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les Autres Informations et, donc, nous n'exprimons aucune opinion ou une forme quelconque d'assurance conclusive les concernant.

En connexion avec notre audit des états financiers, nous avons la responsabilité de lire les Autres Informations. Ce faisant, nous considérons si les Autres Informations sont matériellement inconsistantes avec les états financiers ou si de notre connaissance tirée de l'audit ou autrement elles paraissent matériellement inexactes.

Nous avons l'obligation de faire un rapport si nous considérons qu'il y a une inexactitude matérielle dans les Autres Informations, et sur la base de notre travail sur les Autres Informations reçues avant la date de ce rapport du Commissaire aux comptes, nous n'avons rien à rapporter.

Responsabilité des administrateurs pour les états financiers

Les administrateurs de la Caisse ont la responsabilité pour :

- La préparation et la présentation sincère de ces états financiers et des informations qu'ils contiennent, conformément aux standards internationaux de rapport financier et à loi sur la Caisse nationale de Prévoyance de Vanuatu [CHAP 189]
- La mise en œuvre des contrôles internes nécessaires pour la préparation d'états financiers qui donnent une vue vraie et sincères et non entachés d'inexactitudes matérielles, dues à la fraude ou à l'erreur, et
- L'évaluation de la capacité de la Caisse de continuer à être florissant et si l'utilisation de cette capacité à prospérer comme base de la comptabilité est appropriée. Ceci inclut, si applicable, la révélation des affaires relatives à la bonne marche de la Caisse et l'utilisation de cet état de la Caisse comme base de comptabilité, à moins qu'elles tendent soit à liquider la Caisse, soit à cesser ses opérations ou être sans autre alternative réaliste que de cesser les opérations.

Responsabilités du Commissaire aux comptes dans la certification des états financiers

Nous avons pour objectifs :

- d'obtenir une assurance raisonnable si les états financiers dans leur ensemble ne sont pas entachés d'inexactitudes matérielles, par fraude ou par erreur, et
- de faire un rapport du Commissaire aux comptes incluant notre opinion.

Assurance raisonnable est une assurance de haut niveau, mais ce n'est pas une garantie qu'un audit mené conformément aux standards internationaux détectera toujours une inexactitude matérielle lorsqu'elle existe. L'inexactitude matérielle peut provenir de la fraude ou de l'erreur. Elle est considérée matérielle si, individuellement ou en agrégat, elle peut raisonnablement être considéré comme pouvant influencer les décisions économiques des utilisateurs basées sur ces états financiers.

Rapport de l'auditeur indépendant aux membres de la Caisse nationale de prévoyance de Vanuatu (Continuer)

Faisant partie d'un audit, conformément aux standards internationaux d'audit, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long d'un audit. Une autre description de nos responsabilités, pour l'audit d'états financiers, est présente sur le site WEB https://www.ifac.org/system/files/ISA-700-Revised_3.pdf. cette description fait partie de notre rapport du Commissaire aux comptes.

Rapport sur Autres Exigences Légales et Régulatrices


Nous avons obtenu toutes les informations et explications qui, au mieux de notre connaissance et de notre conviction, étaient nécessaires pour notre audit.


De notre opinion :

1. Les livres de compte ont été correctement tenus par la Caisse, suffisants pour la préparation des états financiers, du moins comme il apparaît dans notre examen de ces livres de compte, et
2. Au mieux de notre connaissance et en fonction des informations et explications qui nous sont données, les états financiers donnent les informations requises par la loi sur la Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu [CHAP 189], de la manière ainsi requise.

Destinataire de notre rapport

Ce rapport est destiné uniquement aux actionnaires, en tant que corps, conformément à la loi sur la Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu [CHAP 189]. Notre travail d'audit a été entrepris de sorte que nous soyons en mesure de dire aux actionnaires de la Caisse ces matières que nous sommes tenus de leur dire dans le rapport de Commissaire aux comptes, et non dans un autre but. Nous n'acceptons pas ou n'assumons pas de responsabilité envers toute personne autre que la Caisse et les actionnaires de la Caisse, en tant que corps, pour notre travail d'audit, pour ce rapport, ou pour les opinions que nous avons formées.


LAW PARTNERS
Comptables Agréés
(auditeurs qualifiés en vertu de l'article 130
de la loi sur les sociétés n° 25 de 2012 de la
République de Vanuatu)


Alipate La'au
Patna
Port Vila
3 Août 2023

Caisse nationale de prévoyance de Vanuatu
États d'Actifs Nets
Pour l'exercice clos le 31 Décembre

	Not	2021 Vatu (000's)	2020 Vatu (000's)
Actifs			
Cash et équivalents	15	738,961	760,180
Autres créances à recevoir	16	2,698,208	2,248,086
Dépôts à Terme	12(a)	1,243,377	1,575,272
Bons du Gouvernement	12(b)	4,662,870	4,762,440
Prêts et Avances	12(c)	2,766,065	2,846,504
Investissement-entités contrôlées	14(a)	3,803,563	3,329,771
Investissement-joint venture & associés	14(b)	2,927,730	2,923,135
Autres valeurs mobilières	14(c)	292,274	310,583
OI investmen propeti	13	3,887,934	3,783,358
Propriété - Usine et équipement	17	620,948	674,059
Actif - droit d'usage		395	-
Total Actif		23,642,325	23,213,388
Passif			
Créditeurs et autres dûs et payables	18	138,248	159,199
Droits des employés	19	102,494	96,480
Baux	11	32,084	32,131
Total Passif (non inclus les disponibilités de paiement de bénéfices)		272,826	287,810
Actif Net disponible pour paiement de bénéfices		23,369,499	22,925,578
Répartition de l'Actif Net disponible :			
Réserve générale	20(a)	498,064	590,684
Réserve de réévaluation	20(b)	96,013	96,013
Fonds de Membres	20(a)	22,697,232	22,161,549
Réserve spéciale Décès	20(b)	78,190	77,332
		23,369,499	22,925,578

Signé conformément à une résolution du Conseil d'administration



Président du Conseil



Membre du Conseil

L'état de l'Actif Net est à lire en conjonction avec les notes faisant partie des états financiers.

Caisse nationale de prévoyance de Vanuatu
 États des Profits ou Pertes et autre Revenu au sens large
 Pour l'exercice clos le 31 Décembre

		2021 Vatu (000's)	2020 Vatu (000's)
	Note		
Revenu d'Investissement			
Revenus d'intérêts	5	456,465	421,858
Revenus de rente de loyer		204,889	185,552
Revenus de dividende		370,704	29,222
Moins-value net d'investissement	6	(63,065)	(125,393)
Total Revenu d'Investissement		968,993	511,239
Provisions pour défaillance		-	(47,200)
Défaillance des investissements et propriétés		(1,241)	(4,218)
Intérêt sur le passif des baux	11	(3,683)	(2,968)
Dépenses d'investissement direct	7	(96,798)	(119,164)
Rendement Net sur les investissements		867,271	337,689
Autre revenus			
Revenu de surcharge		33,159	28,895
Autre revenu	8	11,351	285,238
		44,510	314,133
Frais encourus			
Frais administratifs et autres	9	(703,671)	(468,279)
		(703,671)	(468,279)
Profit de l'année		208,110	183,543
Autre revenu, net de taxe s		-	-
Total revenu pour l'année		208,110	183,543
Profit disponible pour appropriation		208,110	183,543
Bénéfices nets alloués aux comptes de Membres		(300,730)	(272,305)
Perte appliquée aux réserves		(92,620)	(88,762)

L'état de Profit ou Perte et Autre revenu est à lire en conjonction avec les notes faisant partie des états financiers.

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
 État des changements dans Fonds de Membres
 et Réserves pour l'exercice clos au 31 Décembre 2021

	Fonds Membres Vatu (000)	Réserve spéciale Bénéfice Décès Vatu (000)	Réserve Réévaluation Vatu (000)	Réserve Générale Vatu (000)	Total Vatu (000's)
Solde au 1/1/2020	21,397,370	76,152	96,013	679,446	22,248,981
Contributions	2,094,540	-	-	-	2,094,540
Intérêt crédité aux Comptes de Membres	272,305	-	-	(272,305)	-
Transfert Bénéfice	(21,446)	21,446	-	-	-
	(1,581,220)	(20,266)	-	-	(1,601,486)
Paielements Bénéfices					
Profit 2020	-	-	-	183,543	183,543
Total Revenu 2020	-	-	-	183,543	183,543
Solde au 31/12/2020	22,161,549	77,332	96,013	590,684	22,925,578
Solde au 1/1/2021	22,161,549	77,332	96,013	590,684	22,925,578
Contributions	2,252,616	-	-	-	2,252,616
Intérêt crédité aux membres	200,730	-	-	(300,730)	-
	(19,571)	19,571	-	-	-
Transfert Bénéfice Décès	(1,998,092)	(18,713)	-	-	(2,016,805)
Paielements Bénéfices					
Profit 2021	-	-	-	208,110	208,110
Total Revenu 2021	-	-	-	208,110	208,110
Solde au 31/12/2021	22,697,232	78,190	96,013	498,064	23,369,499

L'état des changements dans Fonds de Membres et Réserves est à lire en conjonction avec les notes faisant partie des états financiers

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
État du Cash Flow
Pour l'exercice clos au 31 Décembre 2021

	Note	2021 Vatu (000's)	2020 Vatu (000's)
Cash Flow - Exploitation			
Contributions reçues		2,252,616	2,094,540
Intérêt Reçu		346,709	291,229
Dividendes Reçus		366,989	20,224
Rente de loyer de propriété		76,636	185,552
Autre Revenu Reçu		33,679	314,132
Retraits de Membres		(2,016,805)	(1,601,486)
Paielement Passif baux		(3,507)	(3,112)
Paielements Fournisseurs et Employés		<u>(1,069,977)</u>	<u>(2,424,711)</u>
Cash Net utilisé - Exploitation		<u><u>(13,660)</u></u>	<u><u>(1,123,632)</u></u>
Cash Flow – Investissement			
Bons du Gouvernement à maturité Net		100,000	(2,700,000)
Dépôts à Terme échus Net		346,699	2,491,511
Acquisition propriété		(107,073)	(189,195)
Acquisition Propriété, Usine/Équipement		(9,804)	(104,468)
Mouvement Net Prêts aux parties affiliées		223,118	(574,937)
Mouvement Net Prêts à entités paragonementales		-	(20,861)
Acquisition de valeurs mobilières		<u>(564,384)</u>	<u>(1,186,516)</u>
Cash Net utilisé – Investissement		<u><u>(11,444)</u></u>	<u><u>(2,284,466)</u></u>
Solde (négatif)/positif Net – Cash et équivalent		(25,104)	(3,408,098)
Solde Cash et équivalent au 1/1/2021		<u>764,065</u>	<u>4,172,163</u>
Solde Cash et équivalent au 31/12/2021	15	<u><u>738,961</u></u>	<u><u>764,065</u></u>

L'état du Cash Flow est à lire en conjonction avec les notes faisant partie des états financiers

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

1 Entité concernée dans le rapport

La Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu (“la Caisse”) est une caisse de contributions de retraite domiciliée au Vanuatu. Son siège social est situé au : Croisement rues Pierre Lamy et André Ballande – Port-Vila, Vanuatu. La Caisse a été établie en 1987 en vertu d’une loi du Parlement de la république de Vanuatu et comprend un régime de retraite ou d’épargne pour tous les employés membres adhérents de la Caisse. La Caisse a pour tâche essentielle de procurer des bénéfices de retraite à ses membres.

2 Base de préparation

2.1 Déclaration de conformité

Les états financiers ont été préparés conformément aux Standards Internationaux de Rapport Financier (SIRF) et à la loi sur la Caisse de Prévoyance de Vanuatu (“la loi”). La Direction a conclu que les activités de la Caisse sont celles d’une entité d’investissement en accord avec les conditions des amendements du SIRF 10, 12 et IAS27. En conséquence la Caisse a mesuré substantiellement tous ses investissements à leur juste valeur en Profit ou Perte et n’a donc pas consolidé ses filiales.

Les états financiers ont été approuvés par le Conseil d’Administration le 3 Août 2023.

2.2 Base de comptabilité

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, sauf pour les matières suivantes qui ont été mesurées sur des bases alternatives à la date de chaque rapport.

Matières	Base de mesure
Investissements dans les entités captives	Juste valeur
Investissement dans joint-venture et associés	Juste valeur
Autres investissements en valeurs mobilières	Juste valeur
Investissement en propriétés	Juste valeur
Propriété, usine/équipement (terre et construction)	Réévaluation

(a) Nouveaux standards, interprétations et amendements

La Caisse a adopté les interprétations et amendements aux standards suivants, incluant tout amendement consécutif aux autres standards, avec une date d’application initiale au 1er Janvier 2021. L’adoption des nouveaux standards et interprétations amendés n’ont pas eu d’effet matériel sur la Caisse.

- Amendements aux Références du cadre conceptuel des standards SIRF
- Concessions de Loyer (Amendement au SIRF 16) liées au COVID-19
- Réforme du taux d’intérêt Benchmark – phase 2

(b) Standards, interprétations et amendement, édités mais pas encore effectifs

Les nouveaux standards, interprétations et amendements aux standards suivants ont été édités.

La Caisse n’entend pas appliquer ces standards ou amendements avant leurs dates de mise en vigueur :

Nouveaux standards ou amendements	Date de mise en vigueur
Contrats à titre onéreux – coûts d’exécution d’un contrat (Amendements au IAS 37)	1/1/2022
Référence du Cadre Conceptuel (Amendements au SIRF 3)	1/1/2022

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

2 Base de préparation (Continuer)

2.2. Base de comptabilité

<i>Nouveaux standards ou amendements</i>	<i>Date de mise en vigueur</i>
Améliorations annuels des standards SIRF 2018-2021	1/1/2022
Propriété, usine/équipement : produits avant utilisation prévue (Amendements au IAS 16)	1/1/2022
SIRF 17 contrats d'assurance et amendements au SIRF 17 contrats d'assurance	1/1/2023
Classification du Passif en : à COURT TERME et NON à COURT TERME (Amendements au IAS 1)	1/1/2024

2.3 Devise de fonction et de présentation

Les états financiers sont présentés en Vatu, devise fonctionnelle de la Caisse.

2.4 Niveau d'arrondissement des montants

Tous les montants figurant dans les états financiers sont arrondis au millier près, sauf indication.

2.5 Utilisation des estimations et jugements

En préparant les états financiers, la Direction avait fait des jugements, des estimations et des présomptions qui affectent l'application des politiques comptables de la Caisse et les montants rapportés d'Actif, du Passif et des dépenses. Les résultats actuels peuvent être différents des estimations.

Les estimations et présomptions sous-jacentes sont régulièrement revues. Les révisions aux estimations sont reconnues prospectivement.

Les informations sur les incertitudes des présomptions et estimations qui ont les effets les plus marquants sur les montants figurant dans les états financiers sont décrites sous les notes suivantes :

Note 3 (g) - évaluation des propriétés occupées du propriétaire (terre et constructions)

Note 3 (h) – évaluation des propriétés d'investissements

Note 3 (i) et (f) défaillance des actifs financiers

Note 3 (i) investissements en valeurs mobilières à FVTPL

3 Politiques comptables significatives

La Caisse a appliqué avec consistance les politiques comptables suivantes sur toutes les périodes présentées dans les états financiers.

(a) Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont traduites en devise fonctionnelle de la Caisse au cours de change du jour de la transaction. Les Actifs monétaires et le Passif de devises étrangères sont traduits en devise fonctionnelle au cours de change de la date du rapport. Les Actifs et Passifs non- monétaires, mesurés à leur juste valeur en devise étrangère, sont traduits en devise fonctionnelle au cours de change du jour de détermination de leur juste valeur.

Les biens non-monétaires, mesurés sur la base de leur coût historique en devise étrangères, sont traduits en devise fonctionnelle au cours de change de la date de la transaction. Les différences de change de devises étrangères sont généralement portées en Profit ou Perte.

3 Politiques comptables significatives (Continuer)

(b) Revenu

(i) Revenu de rente de loyer

Les rentrées de rentes de loyer sont considérées comme revenu, sur le terme du bail, en Profit ou Perte. Les primes de location sont considérées comme partie intégrale du total du revenu de rente de loyer, sur le terme du bail.

(ii) Revenu d'intérêt

Les produits d'investissements, comme les bons du Gouvernement, les prêts et avances, les dépôts à terme et autres valeurs mobilières à terme fixe, sont des revenus d'intérêt. Ils figurent en Profit ou Perte, utilisant une méthode effective d'intérêt.

(iii) Revenu de dividende

Les revenus de dividende figurent en Profit ou Perte, à la date à laquelle la Caisse a droit de recevoir le paiement.

(iiii) Revenu de surcharge

Revenu lié aux surcharges pour retards de paiement de contributions. Ce revenu est porté en Profit ou Perte à la date où la contribution est due et payable.

(c) Dépenses

(i) Bénéfices payés

Les bénéfices payés comprennent les retraits et autres paiements aux membres. Ils figurent directement en Fonds propres (comptes de membres) à la date de paiement du bénéfice.

(ii) Autres dépenses

Elles figurent en Profit ou Perte à la date de réception du bien ou service.

(d) Taxe sur revenus

La Caisse est exemptée de toute taxe sur revenus, en vertu de la loi sur la Caisse Nationale de prévoyance de Vanuatu [CHAP 189]- PARTIE IX – paragraphe 46.

(e) Bénéfices Employé

(i) Salaires et traitements

Les salaires et traitements et primes sont réglés dans les douze mois de la date du rapport, et figurent en Autre à Payer concernant les services des employés jusqu'à la date du rapport et sont comptabilisés pour les montants dus à payer au règlement du passif.

(ii) Congé annuel et annuités

Le passif Congé Annuel et Annuités figure en Bénéfices Employé, mesuré pour la valeur présente des paiements futurs pour les services fournis par les employés jusqu'à la date du rapport.

En considération sont les futurs salaires et traitements, et niveau des salaires, et périodes de service. Le congé annuel est généralement pris dans l'année, et il faut donc s'attendre à ce qu'une portion du congé annuel soit reportée et utilisée sur l'exercice suivant. Concernant les annuités, la caisse traite ce passif comme pouvant potentiellement être réglé dans la période d'un an, vu l'imprévisibilité d'une démission d'employé.

3 Politiques comptables significatives (Continuer)

(f) les baux

Au commencement d'un contrat, la Caisse examine si le contrat est ou contient un bail. C'est le cas si le contrat confère le droit de contrôle sur l'utilisation d'un actif identifié, pour une période de temps contre paiement. Pour vérifier ce dernier point la Caisse examine :

- si le contrat inclut l'usage d'un bien identifié (spécifié explicitement ou implicitement), physiquement distinct ou présentant substantiellement les caractéristiques d'un bien physiquement distinct. Si le fournisseur a un droit réel de substitution, alors le bien n'est pas identifié.

- si la Caisse a le droit d'obtenir substantiellement tous les bénéfices économiques de l'utilisation du bien sur la période d'usage, et

- si la Caisse a le droit de diriger l'usage du bien. C'est le cas si la Caisse a des droits de décision les plus appropriés sur le changement de modalités et de finalité d'utilisation du bien. Dans les cas rares où ce droit de décision, sur les modalités et la finalité d'utilisation du bien, est prédéterminé, la Caisse a le droit de diriger l'utilisation du bien :
 - si la Caisse a le droit de gérer le bien, ou
 - si la Caisse formate le bien de manière à prédéterminer les modalités et la finalité de son usage.

(i) En qualité de preneur de bail

Les paiements de loyer inclus dans la mesure du passif de bail comprennent :

- Les paiements fixes, y compris paiements fixes en substance.
- Les paiements variables, suivant un index ou un taux, initialement mesurés suivant l'index ou le taux à la date de commencement.

- Les paiements périodiques sur une période optionnelle renouvelable, si la Caisse est raisonnablement certaine d'opérer une option d'extension, et les pénalités pour rupture avant terme du bail, à moins que la Caisse soit raisonnablement certaine de ne pas rompre le bail prématurément.

Le passif de bail est mesuré au coût d'amortissement, utilisant la méthode effective d'intérêt. Il est mesuré lorsqu'il est prévu un changement dans les paiements futurs de loyer, suite à un changement d'index ou de taux, ou si la Caisse change son évaluation suivant l'option de rachat, d'extension ou de rupture. Lorsque le passif de bail est mesuré de cette manière, un ajustement correspondant est effectué sur le montant du bien grevé du droit d'usage, ou si le montant dudit bien est réduit à zéro, il est inscrit en Profit ou Perte.

La Caisse présente les biens grevés du droit d'usage qui n'auraient pas été définis auparavant comme propriétés d'investissement dans Propriété, Usine/Équipement, et le passif de bail dans "Prêts et Avances" dans l'état de la Situation Financière. (Voir note 13).

Baux de court-terme et baux sur bien de faible valeur

La Caisse a décidé de ne pas prendre en compte les biens grevés du droit d'usage et le passif de bail pour les locations d'espace de courte durée (12 mois ou moins) et les locations de biens de faible valeur. La caisse considère les paiements de bail associés à ces baux comme une dépense sur toute la durée du bail.

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

(g) Propriété, Usine/Équipement

(i) Prise en compte et Mesure

Les actifs Propriété, Usine/Équipement sont mesurés à leur coût moins les amortissements cumulés et les pertes de défaillance cumulées, sauf pour la terre et les bâtiments détenus pour investissement qui sont pris en compte pour des montants réévalués.

Si des parties significatives d'un actif Propriété, Usine/Équipement ont des durées de vie d'usage différentes, elles sont considérées comme des actifs séparés (éléments majeurs) de Propriété, Usine/Équipement. Tout gain ou perte sur la vente d'un actif Propriété, Usine/Équipement est porté en profit ou Perte.

(ii) Dépenses subséquentes

Dépenses Subséquentes est capitalisée seulement s'il est probable que les bénéfices économiques en découlant iront à la Caisse.

(iii) Amortissement

L'amortissement est calculé pour défalquer le coût des actifs Propriété, Usine/Équipement, moins leur valeur résiduelle estimée sur la durée de vie de leur utilité, et figure généralement en Profit ou Perte. Les actifs de bail sont amortis sur le plus court terme de bail et sur la durée de vie de leur utilité, à moins qu'il soit raisonnablement certain que la Caisse en obtienne la propriété en fin de durée du bail.

la durée de vie d'utilité pour Propriété, Usine/Équipement pour les périodes courantes et comparatives sont comme suit :

Terre et constructions	57-67 ans (terme de bail foncier)
Équipement ordinateur	3 ans
Mobilier	4 ans
Véhicule à moteur	4 ans
Équipement de bureau	5 ans

Les méthodes d'amortissement, la durée de vie d'utilité, et valeurs résiduelles, sont revues et ajustées si nécessaire à chaque fin d'exercice. Le montant d'un actif est immédiatement réduit au montant recouvrable, s'il est supérieur au montant recouvrable estimé. En cas de défaillance

, la valeur révisée d'un actif est amortie sur la durée de vie d'utilité restante estimée. Les gains et perte de vente sont déterminés par comparaison des produits au montant comptable et sont portés en Profit ou Perte.

(h) Propriété d'investissement

Propriété d'investissement est initialement mesurée au coût et subséquemment à sa juste valeur déterminée par des évaluateurs externes. La dépense subséquente est appliquée sur le montant de l'actif seulement quand il est probable que des bénéfices économiques à venir, associés à l'actif, en découleront pour la Caisse, et le coût de l'actif peut être mesuré de façon probante. Tous les frais de réparation et de maintenance sont portés en Profit ou Perte durant l'exerce où ils sont encourus.

(i) instruments Financiers

(a) Prise en compte et Mesure initiale

Les prêts et avances, et autres à Recevoir, sont initialement pris en compte à leur survenance. Tous les autres actifs et passif financiers sont initialement pris en compte lorsque la Caisse devient partie aux clauses contractuelles de l'instrument.

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

(i) instruments Financiers (Continuer)

(a) Prise en compte et Mesure initiale (Continuer)

Un actif financier (autre que Prêts et Avances et autres à Recevoir, sans élément financier significatif) ou passif financier est initialement mesuré à sa juste valeur plus ; pour un non-à FVTPL, au coût de transaction lié directement à son acquisition ou émission. Prêts et Avances et autres à Recevoir sans élément financier significatif est initialement mesuré au prix de transaction.

(b) classification et mesure subséquente

Actifs Financiers

A la prise en compte initiale, un actif financier est classifié suivant qu'il est mesuré à : coût d'amortissement ; FVOCI-investissement en dette ; FVOCI-investissement en capital ; ou FVTPL.

Les actifs financiers ne sont pas re-classifiés à la suite de leur prise en compte initiale, à moins que la Caisse change son mode de gestion d'actifs financiers, auquel cas tous les actifs financiers affectés sont re-classifiés au premier jour du premier rapport suivant le changement du mode de gestion.

Un actif financier est mesuré au coût d'amortissement s'il satisfait aux deux conditions suivantes et n'est pas désigné comme à FVTPL :

- Il est dans un modèle de gestion dont l'objectif est de collecter du cash flow contractuel, et
- ses termes contractuels prévoient, à des dates précises, des cash flow qui ne sont que des paiements, en principal et intérêt, sur le montant du principal dû impayé.

Un investissement dette est mesuré à FVOCI s'il satisfait aux deux conditions suivantes et n'est pas désigné comme à FVTPL :

- Il est dans un modèle de gestion dont l'objectif est de collecter du cash flow contractuel et de vendre des actifs financiers, et
- Ses termes contractuels prévoient, à des dates précises, des cash flow qui sont uniquement des paiements, en principal et intérêt, sur le montant impayé du principal.

A la prise en compte initiale d'un investissement en capital qui n'est pas détenu pour commercer, la Caisse peut irrévocablement choisir de présenter des changements subséquents de la juste valeur de l'investissement en O C I. Ce choix est fait au cas par cas pour les investissements en capital.

Tous les actifs financiers non classifiés comme mesurés au coût d'amortissement ou FVOCI, comme décrit ci-dessus, sont mesurés à FVTPL. Ceci inclut les actifs financiers dérivés. A la prise en compte initiale, la Caisse peut irrévocablement désigner un actif financier (qui, autrement, a les critères requis pour être mesuré au coût d'amortissement ou à FVOCI), comme à FVTPL si, ce faisant, cela élimine ou réduit significativement une incohérence comptable, qui autrement se produirait.

Actifs Financiers : évaluation du modèle de gestion

La Caisse fait une évaluation du modèle de gestion du portefeuille incluant l'actif financier, car il renseigne mieux sur la façon dont les affaires sont gérées et les informations transmises à la direction. Les informations considérées sont :

- Les politiques et objectifs déclarés pour le portefeuille et leur mise en œuvre dans la pratique. Les objectifs stratégiques poursuivis sont-ils la collecte de revenus d'intérêt contractuels, le maintien d'un certain profil de taux d'intérêt ; correspondance de la durée de l'actif financier à celle d'un passif le concernant ; cash flow attendu ; réalisation de cash flow par liquidation d'actifs à la vente ;
- L'évaluation de la performance du portefeuille et la remontée de l'information à la direction de la Caisse ;

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

(i) instruments Financiers (Continuer)

(b) classification et mesure subséquente (Continuer)

Actifs Financiers : évaluation du modèle de gestion (Continuer)

- Les risques affectant le modèle de gestion (et les actifs gérés) et la gestion de ces risques ;
- La base de compensation des gestionnaires (juste valeur des actifs gérés ou cash flow contractuel collecté ; et
- fréquence, volume et temps des ventes d'actifs antérieures ; raisons de ces ventes et ventes d'actifs à venir prévues.

Les transferts d'actifs financiers à des tiers, dans des transactions qui ne sont pas qualifiées pour la non-prise en compte, ne sont pas considérés comme ventes à cette fin, en consistance avec la Caisse, qui a toujours pris en compte les actifs.

Les actifs financiers détenus pour le commerce ou sont gérés, et dont la performance est évaluée à sa juste valeur, sont mesurés à FVTPL.

Oi faenansol aset: Asesmen sipos kontrakjuol kas flo i blong peimen blong prinsipol mo intres nomo

Actifs Financiers: Évaluation du cash flow contractuel comme paiements de principal et intérêt

Dans le contexte de l'évaluation "principal" est défini comme la juste valeur de l'actif financier à sa prise en compte initiale. "intérêt" est défini comme paiement pour la valeur temps de l'argent, pour le risque crédit lié au montant du principal impayé sur une période de temps particulière, et pour d'autres risques crédit et coûts de base (risque liquidité et coûts administratifs), également une marge de profit.

Pour évaluer si les cash flow contractuels sont uniquement des paiements de principal et intérêt, la Caisse considère les termes contractuels de l'instrument. Ceci inclut de vérifier si l'actif financier contient un terme contractuel pouvant modifier le temps ou le montant des cash flow contractuels de sorte qu'il ne puisse pas remplir cette condition. Pour cette évaluation la Caisse considère :

- Les événements contingents qui pourraient modifier le montant ou le temps de cash flow contractuels ;
- Les termes qui pourraient ajuster le taux de coupon contractuel, y compris les caractères du taux variable ;
- Les prépaiements et les caractères d'extension, et
- Les termes limitant les réclamations de la Caisse concernant les cash flow d'actifs spécifiques (i.e. les caractères du non recours).

Le caractère de prépaiement est consistant avec le critère de paiements du principal et intérêt uniquement, si le montant du prépaiement représente en substance les montants impayés du principal et intérêt sur le montant impayé du principal, qui peut inclure une compensation additionnelle pour rupture prématurée du contrat.

Actifs Financiers : mesure subséquente et Gains ou Pertes

Actifs Financiers à FVPTL

Ces actifs sont subséquemment mesurés à leur juste valeur. Les gains et pertes nets, y compris revenus d'intérêt ou de dividende, figurent en Profit ou Perte. La Caisse mesure ses investissements dans les entités captives, les joint venture et associés, et autres valeurs mobilières, à FVTPL.

Actifs financiers à coût d'amortissement

Ces actifs sont subséquemment mesurés à leur coût d'amortissement selon la méthode effective d'intérêt. Le coût d'amortissement est réduit par les pertes de défaillance. Le revenu d'intérêt, les gains et pertes de change et de défaillance sont portés en Profit ou Perte. Gains ou pertes de non-prise en compte sont portés en Profit ou Perte. La Caisse mesure ses investissements en dépôt à Terme, cash et équivalents, les bonds du Gouvernement et autres à Recevoir, au coût d'amortissement.

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

3 Politiques comptables significatives (Continuer)

(i) instruments Financiers (Continuer)

(b) classification et mesure subséquente (Continuer)

Actifs Financiers : mesure subséquente et Gains ou Pertes (Continuer)

Investissement de créance à FVOCI

Ces actifs sont subséquemment mesurés à leur juste valeur. Revenu d'intérêt calculé selon la méthode effective d'intérêt, les gains et pertes de change, et de défaillance, sont portés en Profit ou perte. Autres gains et pertes nets sont pris en compte en OCI. En non-prise en compte, les gains et pertes accumulés en OCI sont re-classifiés en Profit ou Perte. La Caisse n'a détenu aucune créance d'investissement à FVOCI.

Investissement de valeurs mobilières à FVOCI

Ces actifs sont subséquemment mesurés à leur juste valeur. Les dividendes sont pris en compte comme revenu en Profit ou Perte, à moins qu'ils représentent clairement le recouvrement d'une partie du coût d'investissement. Autres gains et pertes nets sont pris en compte en OCI et ne sont jamais re-classifiés en Profit ou Perte. La Caisse tient tous les investissements mobiliers à FVTPL, et n'en mesure aucun à FVOCI.

(c) non-prise en compte

Actifs Financiers

La Caisse ne prend pas en compte un actif financier, lorsque les droits contractuels au cash flow de l'actif expirent, ou il transfère le droit de recevoir le cash flow dans une transaction dans laquelle tous les risques et bénéfices de la propriété de l'actif financier sont transférés, ou il ne transfère ni ne retient substantiellement tous les risques et bénéfices de propriété and ne retient pas le contrôle sur l'actif transféré. Un intérêt quelconque dans un tel actif financier, créé ou retenu par la Caisse, est pris en compte comme un actif ou passif séparé.

Passif Financier

La Caisse ne prend pas en compte un passif financier lorsque ses obligations contractuels sont levées ou annulées, ou expirent.

(d) modifications d'actifs Financiers

Si les termes d'un actif financier sont modifiés, la Caisse évalue si le cash flow de l'actif modifié est substantiellement différent. Si c'est avéré, alors les droits contractuels au cash flow de l'actif financier d'origine sont considérés avoir expiré. Dans ce cas l'actif financier d'origine n'est pas pris en compte (voir 3(1) (c)) et un nouvel actif financier est pris en compte à sa juste valeur.

Si les cash flow de l'actif modifié, mesuré au coût d'amortissement, ne diffèrent pas substantiellement, alors la modification ne résulte pas dans la non-prise en compte de l'actif financier. Dans ce cas la Caisse recalcule le montant brut comptable de l'actif financier et prend en compte le montant issu de l'ajustement du montant brute comptable comme gain ou perte de modification en Profit ou Perte. Si une telle modification est faite suite aux difficultés financières de l'emprunteur (voir 3 (i)(f)), alors le gain ou perte est présenté ensemble avec les pertes de défaillance. Autrement il est présenté comme un revenu d'intérêt.

(e) Compensation

L'actif financier et le passif financier se compensent et le montant net est présenté dans l'état de la position financière lorsque, et seulement lorsque, la Caisse a un droit légalement applicable de compenser les montants, et entend soit de les régler sur une base net ou de réaliser l'actif et régler simultanément le passif.

(f) Défaillance

Instruments financiers

La Caisse prend en compte les provisions pour perte crédit attendue (ECL) sur actifs financiers mesurés au coût d'amortissement.

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

3 Politiques comptables significatives (Continuer)

(i) instruments Financiers (Continuer)

(f) Défaillance (Continuer)

Aucune provision pour perte n'est prise en compte pour les investissements en valeurs mobilières. La Caisse mesure les provisions pour perte à un montant égal au temps de vie ECL, sauf les cas suivants qui sont mesurés à 12 mois ECL :

- Soldes bancaires dont le risque crédit (i.e. risque de défaillance au cours du temps de vie prévu de l'instrument) n'a pas augmenté significativement depuis sa prise en compte initiale.

Les provisions pour perte pour Autres à Recevoir sont toujours mesurées à un montant égal au temps de vie ECL.

En déterminant si le risque crédit d'un actif financier a augmenté significativement depuis sa prise en compte initiale et en estimant ECL, la Caisse prend en considération les informations raisonnables et crédibles, disponibles et appropriées, sans coût indu ou effort. Ceci inclut informations et analyse qualitatives et quantitatives, basées sur l'expérience historique de la Caisse, l'évaluation éclairée du crédit, et l'information prospective.

La Caisse considère que le risque crédit sur un actif financier a augmenté significativement si le délai de retard est de plus de 30 jours.

La Caisse considère défaillant un actif financier quand :

- L'emprunteur n'est pas en mesure d'honorer en totalité ses obligations de crédit, sans que la Caisse ne recourt à la réalisation d'une garantie (s'il en existe une) ou
- Si le délai de retard est de plus de 120 jour

La Caisse considère que la sécurité d'une créance a un risque crédit de faible niveau, si le taux du risque crédit est équivalent à la définition de "grade de l'investissement" globalement connue. La Caisse considère ceci comme étant B2 ou plus élevé par l'agence Moody's ou B ou plus élevé par l'agence Standards & Poor's.

Les ECL - temps de vie sont des ECL qui résultent d'évènements de défaillance au cours du temps de vie prévu d'un instrument financier.

Les ECL – 12 mois sont des portions de ECL qui résultent d'évènements de défaillance qui peuvent survenir dans les douze mois après la date du rapport (ou moins de douze mois, si la durée de vie prévue de l'instrument financier est plus courte).

La période maximale considérée en estimant les ECL, c'est la période contractuelle maximum durant laquelle la Caisse est exposée au risque crédit.

Mesure des ECL

Les ECL sont des estimations, pondérées de probabilité, de pertes crédit attendues. Elles sont mesurées comme suit :

- Les actifs financiers qui, à la date du rapport, ne sont pas crédit-défaillant : à la valeur présente de tous les déficits de cash (i.e. la différence entre les cash flow dûs à l'entité en vertu du contrat et ceux que la Caisse pense recevoir.
- Les actifs financiers qui, à la date du rapport, sont crédit-défaillants : à la différence entre le montant comptable brut et la valeur présente des futurs cash flow estimés.

Les ECL sont escomptées au taux d'intérêt effectif de l'actif financier.

A chaque date de rapport, la Caisse évalue si les actifs financiers comptabilisés au coût d'amortissement sont crédit-défaillants. Un actif financier est crédit-défaillant lorsqu'un ou plus d'évènements, qui ont un impact négatif sur le futur cash flow estimé de l'actif financier, sont survenus. Les signes qu'un actif financier est crédit-défaillant incluent les données observables suivantes :

- Difficulté financière significative de l'emprunteur ou émetteur ;
- Une atteinte au contrat comme un défaut de paiement ou un retard de paiement de plus 120 jours après échéance;
- La restructuration d'une créance par la Caisse en termes qu'elle n'aurait pas considérés autrement ;

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

3 Politiques comptables significatives (Continuer)

(i) instruments Financiers (Continuer)

(f) Défaillance (Continuer)

- probabilité d'insolvabilité de l'emprunteur ou d'autre réorganisation financière ; ou
- disparition d'un marché actif pour une garantie à cause de difficultés financières.

Présentation de provisions pour ECL dans l'état de la Situation Financière

Les provisions pour pertes de crédit attendues sont présentées comme suit dans l'état de la Situation Financière :
-actifs financiers mesurés au coût d'amortissement : comme une déduction du montant comptable brut des actifs.

4 Estimation : Juste Valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif, ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre les participants au marché à la date de mesure dans le principal, ou en son absence, le marché le plus avantageux auquel la Caisse a accès à cette date. La juste valeur d'un passif reflète son risque de non-performance.

La Caisse mesure la juste valeur d'un instrument en utilisant le prix affiché dans un marché actif pour cet instrument. Un marché actif est un marché où les transactions d'actifs et de passif ont lieu assez fréquemment et avec assez de volume, pour donner régulièrement des informations sur les prix du marché.

S'il n'y a pas d'information sur les prix dans un marché actif, alors la Caisse utilise des techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables appropriées et minimisent l'utilisation de données non observables. La technique d'évaluation choisie intègre tous les facteurs que les participants au marché auraient pris en compte pour fixer le prix d'une transaction.

Si un actif ou passif mesuré à sa juste valeur a un prix offert et un prix demandé, alors la Caisse mesure les actifs et les situations longues à un prix demandé.

La meilleure preuve de la juste valeur d'un instrument financier à sa prise en compte initiale c'est normalement le prix de transaction – i.e. la juste valeur du paiement donné ou reçu. Si la Caisse détermine que la juste valeur à la prise en compte initiale diffère du prix de transaction et la juste valeur n'est pas non plus mise en évidence par un prix donné sur un marché actif pour un actif ou passif identique non basé sur une technique d'évaluation où toute donnée non-observable est jugée insignifiante par rapport à la mesure, alors l'instrument financier est initialement mesuré à sa juste valeur, ajusté pour différer la différence entre la juste valeur à la prise en compte initiale et le prix de transaction.

Subséquent, cette différence est prise en compte en Profit ou Perte sur une base appropriée. Les justes valeurs sont catégorisées en différents niveaux de hiérarchie de juste valeur, basés sur les données utilisées dans les techniques d'évaluation :

- Niveau 1 – les instruments évalués sur la base de prix donnés (non ajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 – les instruments évalués sur la base de données, autres que les prix donnés du niveau 1, observables pour actif ou passif, soit directement (i.e. comme prix) soit indirectement (i.e. dérivées des prix).
- Niveau 3 – les instruments évalués sur la base de données pour actif ou passif, non basées sur les données observables du marché (données non observables).

Les montants comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers, ainsi que leurs niveaux d'hiérarchie, sont indiqués dans leur respective note appropriée de présentation .

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

	2021	2020
	Vatu (000's)	Vatu (000's)
5 Revenu d'Intérêt		
Dépôt à Terme	20,360	50,324
Bons du Gouvernement	292,075	201,773
Prêts commerciaux	142,679	136,888
Comptes à vue	1,351	8,192
Nantissement	-	24,681
	<u>456,465</u>	<u>421,858</u>
6 Changements juste valeur des investissements		
Gains changements juste valeur (propriétés d'investissement)	44,957	154,917
(Pertes) /gains changement juste valeur des	(100,779)	(240,090)
Anrialaes eksjeinj kost	(7,243)	(40,220)
Perte nette	<u>(63,065)</u>	<u>(125,393)</u>
7 Dépenses d'investissements directs		
Maintenance d'immeuble	36,158	40,687
Services au public	7,095	12,892
Assurance	28,034	27,334
Loyers fonciers et taxes municipales	16,945	21,309
Consultation et frais professionnels	8,566	16,942
	<u>96,798</u>	<u>119,164</u>
8 Autres Revenus		
Gains sur vente d'actif fixe	-	49,533
Frais de traitement	-	2,617
Autres revenus divers	11,351	233,088
	<u>11,351</u>	<u>285,238</u>
9 Frais administratifs et autres frais		
Amortissements	66,868	35,909
Voyages	17,936	11,083
Frais légaux	7,717	19,420
Honoraires – Commissaire aux comptes	7,699	6,511
Frais Conseil d'administration (voir note 21 (a))	12,458	13,966
Relations publiques	2,499	5,463
Maintenance ordinateur	19,825	23,371
Services au public	15,665	7,953
Télécommunication	19,763	16,460
Fourniture bureau	1,737	2,268
Autres frais administratifs	154,498	40,905
Frais de personnel (voir note 10)	377,006	284,970
	<u>703,671</u>	<u>468,279</u>

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

	2021	2020
	Vatu	Vatu
	(000's)	(000's)
10 Frais de personnel		
Salaires et traitements	262,622	207,513
Contributions CNPV	9,852	7,872
Annuités	15,594	13,091
Primes	45,136	39,582
Autres frais de personnel	43,802	16,912
	<u>377,006</u>	<u>284,970</u>
Voir note 21 (b): les compensations clé de la Direction		
Passif Baux		
11 Baux de la Caisse (terre et constructions). Ci-dessous les informations sur les baux dont la Caisse est preneuse de bail		
Analyse d'échéance – cash flow contractuels non escomptés	3,952	3,112
Moins d'un an	12,449	12,449
Un à cinq ans	129,993	133,099
Plus de cinq ans	146,534	148,660
Total Passif Baux non escompté		
Passif Baux inclus dans l'état de l'actif net		
Exigible à court terme	651	159
Non exigible à court terme	31,433	31,972
	<u>32,084</u>	<u>32,131</u>
Montants portés en Profit ou Perte		
Intérêts sur Passif Baux	<u>3,683</u>	<u>2,968</u>
Montants portés dans l'état de cash flow		
Total sortie de cash flow pour baux	<u>3,952</u>	<u>3,112</u>

Baux immobiliers

La Caisse a pris à bail des fonds de terre et des édifices pour les sites de ses investissements commerciaux et résidentiels respectivement. Ces baux sont d'une durée de cinq à dix ans. Certains baux sont renouvelables à échéance pour une période additionnelle de même durée. Certains contrats de bail prévoient des augmentations de loyers, basée sur les changements de l'indice des prix à la consommation, ou des révisions de loyers.

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

	2021 Vatu (000's)	2020 Vatu (000's)
12 Investissements Financiers		
(a) Dépôt à Terme		
Devise locale	1,096,577	1,140,945
Devises étrangères	157,143	442,999
	<u>1,253,720</u>	<u>1,583,944</u>
Moins provisions pour défaillance	(10,343)	(8,672)
Solde en fin d'exercice	<u>1,243,377</u>	<u>1,575,272</u>
<i><u>Mouvements Dépôt à Terme durant l'exercice</u></i>		
Solde au 1er Janvier	1,575,273	4,023,633
Mouvements nets durant l'année	(274,241)	(2,390,456)
Perte de change non réalisée	(55,984)	(50,730)
Changement provisions pour défaillance	(1,671)	(7,175)
Solde en fin d'exercice	<u>1,243,377</u>	<u>1,575,272</u>
<i><u>Échéance brute :</u></i>		
Moins d'un an	1,133,698	848,899
Un à cinq ans	120,022	735,045
	<u>1,253,720</u>	<u>1,583,944</u>
Les montants comptables de Dépôt à Terme avoisinent leur juste valeur		
	2021 Vatu (000's)	2020 Vatu (000's)
(b) Titres du Gouvernement		
Bons du Gouvernement (voir note22 (i))	4,700,000	4,800,000
Moins provisions pour défaillance	(37,130)	(37,560)
	<u>4,662,870</u>	<u>4,762,440</u>
<i><u>Mouvements Bons du Gouvernement durant l'année</u></i>		
Solde au 1er Janvier	4,762,440	2,082,098
Achat durant l'année	-	3,000,000
Échus durant l'année	(100,000)	(300,000)
Changement dans provisions pour défaillance	430	(19,658)
Solde en fin d'exercice	<u>4,662,870</u>	<u>4,762,440</u>

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

	2021	2020
	Vatu (000's)	Vatu (000's)
Investissements Financiers (Continuer)		
(b) Titres du Gouvernement (Continuer)		
<i>Majuriti soem olsem gros:</i>		
Moins d'un an	1,100,000	100,000
Un à cinq ans	3,600,000	4,700,000
	4,700,00	4,800,000

La juste valeur des bons du Gouvernement en 2021 est de Vatu 5 188 370 000 (2020 : Vatu 5 368 979 000).
 La valeur comptable est déterminée sur la base du coût d'amortissement.

Le tableau ci-dessous montre la technique d'évaluation utilisée pour mesurer la juste valeur de niveau 2, ainsi que les données significatives non observables utilisées.

Type	Évaluation technique	Données significatives non observables	Relation entre données significatives non observables et mesure de la juste valeur
Bons du Gouvernement	<i>Comparaison du marché</i> : la juste valeur des investissements à long terme de valeurs mobilières est basée sur les prix du marché publiés par la Banque de réserve de Vanuatu	Non applicable	Non applicable

	2021	2020
	Vatu (000's)	Vatu (000's)
(c) prêts et Avances		
Prêts aux filiales (cf : note 21 (d))	964,799	972,667
Prêts aux entités investies (cf : note 21 (d))	837,010	909,581
Prêts aux entreprises paragonnementales	849,819	849,819
Prêt Télécom Vanuatu Limited	800,000	800,000
	3,451,628	3,532,067
Moins provisions pour défaillance	(685,563)	(685,563)
	2,766,065	2,846,504
<i>Échéance brute des prêts et avances :</i>		
Moins d'un an	301,031	284,127
Un an à cinq ans	1,632,469	1,514,880
Plus de cinq ans	1,518,128	1,733,060
	3,451,628	3,532,067
<i>Mouvements provisions prêts défaillants :</i>		
Solde au 1er Janvier	685,563	665,335
Constituée dans l'année	-	20,228
Solde en fin d'exercice	685,563	685,563

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021
12 Investissements Financiers (Continuer)
(c) prêts et Avances (Continuer)

Paragouvernementaux

Jusqu'en Avril 2018, il y avait deux contrats de prêt entre Air Vanuatu Operations Limited (AVOL) et la CNPV. Le premier contrat de prêt était signé en Août 2009, pour un montant de vatu 340 000 000, à un taux d'intérêt de 10% par an sur une période de 8 années. En 2015, après le passage dévastateur du cyclone PAM, les intérêts courus de Mars à Septembre 2015, pour un montant de Vatu 25 460 000 furent capitalisés et une période de grâce fut accordé à AVOL pour l'aider à se rétablir. Ce premier prêt est garanti par le Gouvernement pour le montant total de Vatu 340 000 000.

Le second prêt a été mis en place en 2013 pour un montant de Vatu 660 000 000 à un taux d'intérêt de 8,75% par an, sur une période de 10 ans. En 2015, Vatu 92 336 000 d'intérêt ont été capitalisés et une extension de période de grâce accordée à AVOL pour son rétablissement après le cyclone PAM. Le second prêt était aussi totalement sécurisé par la garantie du Gouvernement pour le montant de Vatu 660 000 000. En 2018 les deux prêts furent amalgamés en un seul prêt, remboursable sur une période de 10 ans permettant des avances jusqu'à un agrégat de vatu 1 000 Millions à un taux d'intérêt de 6,25%.

Avec la pandémie en cours du COVID-19 et son impact sur l'industrie de l'aviation (fermeture des frontières et suspension des vols), AVOL était incapable de tenir ses engagements financiers en 2020. La Caisse continue de maintenir le solde de Vatu 127 473 000 en défaillance en 2021 (Vatu 127 473 000 en 2020) sur le prêt accordé à AVOL.

	2021	2020
	Vatu	Vatu (000's)
	(000's)	
13 propriétés d'investissement		
Solde au 1er Janvier	3,783,358	3,445,309
Reconnaissance d'actif grevé du droit d'usage à l'application initiale de SIRF16	-	-
Solde ajusté au 1er Janvier	3,783,358	3,445,309
Aditions	105,035	138,615
Aditions au travail en cours	36,4886	92,223
Cessions	(78,460)	(76,000)
Mouvements Défaillance et Amortissement	(3,637)	(5,630)
Compensation Dépenses	-	-
Gains Juste Valeur	45,152	188,841
Solde en fin d'exercice	<u>3,887,934</u>	<u>3,783,358</u>

Les propriétés d'investissement sont mesurées à la juste valeur en accord avec la politique Comptable disposée dans la note 3 (h). Les changements dans la juste valeur sont pris comme gains ou pertes en Profit ou Perte. Ces gains ou pertes ne sont pas réalisés.

Hiérarchie de Juste Valeur

La juste valeur de la propriété d'investissement était déterminée par des évaluateurs de propriété externes, indépendants, ayant des qualifications professionnelles reconnues et une récente expérience dans la localisation et la catégorie de la propriété à évaluer. Chaque année les évaluateurs indépendants donnent la juste valeur de la propriété d'investissement de la Caisse. La mesure de la juste valeur, pour toutes les propriétés d'investissement, a été catégorisée en juste valeur de niveau 3, basée sur les données de la technique d'évaluation utilisée.

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021
13 propriétés d'investissement

Technique de valorisation et données significatives non observables

Le tableau suivant présente la technique d'évaluation utilisée pour mesurer la juste valeur des immeubles de placement, ainsi que les principales données non observables utilisées pour mesurer la juste valeur des immeubles de placement, ainsi que les principales données non observables utilisées pour mesurer la juste valeur des immeubles de placement, ainsi que les principales données non observables utilisées.

<i>Technique d'évaluation</i>	<i>Données significatives non observables</i>	<i>Relation entre données non observables clé et mesure de la juste valeur</i>
Ventes (Comparaison Directe) où les développements comparables sont comparés aux propriétés concernées sur un dénominateur commun avec des ajustements appropriés effectués pour permettre différences et comparabilité. Cette approche considère le niveau des prix à la vente des propriétés similaires et comparables des environs.	Non applicable	Non applicable
Approche Capitalisation de Revenu : Capitalisation Directe. Le modèle d'évaluation considère le Revenu net qui est converti en un indicateur de valeur utilisant un modèle de Capitalisation Directe ou/et de rapport. Le taux de capitalisation a été développé en utilisant trois techniques : extraites de ventes comparables, méthode de couverture de la dette et un groupe de méthode d'investissement.	<ul style="list-style-type: none"> - Croissance attendue du loyer sur le marché : 2% - 5% - Vacance et provisions pour perte crédit sur une année : 0% - 23% - Frais de gestion sur le marché : 0% - 7% - Taux de capitalisation étaient plus bas (plus élevés) 	<p>La juste valeur estimée augmenterait (ou diminuerait) si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mauvaises périodes sont plus courtes (plus longues) - Le taux d'occupation est plus élevé (plus bas) - Les périodes sans loyer sont plus courtes (plus longues) - Les taux de capitalisation sont moins élevés (plus élevés)

	2021 Vatu (000's)	2020 Vatu (000's)
14 Investissements en Valeurs Mobilières		
Les valeurs mobilières sont évaluées selon Note 3 (i) des états financiers		
<i>Maturité supérieure à un an</i>		
(a) Investissement dans entités contrôlées		
Investissements dans entités contrôlées	<u>3,803,563</u>	<u>3,329,771</u>
Réf : Note 21 (c) pour détails sur entités contrôlées		
<i>Maturité supérieure à un an</i>		
(b) Investissement Joint Venture et associés		
Investissement Joint Venture	164,240	162,056
Investissement Associés	<u>2,763,490</u>	<u>2,761,079</u>
	<u>2,927,730</u>	<u>2,923,135</u>

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

14 Investissements en Valeurs Mobilières (Continuer)
(b) Investissement Joint Venture et associés (Continuer)

Les comptes de la Caisse pour son investissement en Joint Venture et Associés sur lesquels elle a une influence significative à la juste valeur en Profit ou Perte.

(i) Bay Developments Limited (Joint Venture)

Bay Developments Limited est une Joint Venture dans laquelle la Caisse a un contrôle partagé et y détient 50% d'intérêt. L'activité principale de Bay Developments Limited est la propriété et la location de bâtiments situés en ville à Port-Vila, Vanuatu. La société est domiciliée au Vanuatu.

(ii) Interchange Limited (Associate)

Interchange Limited (ICL) est une société investie dans laquelle la Caisse détient 37,5% d'intérêt. la principale activité de ICL est la propriété et la vente de capacité d'un câble sous-marin de télécommunication au Vanuatu. La société est domiciliée au Vanuatu.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	<u>Vatu (000's)</u>	<u>Vatu (000's)</u>
(c) Autres investissements en valeurs mobilières		
<i>Maturité supérieure à un an</i>		
Entités non cotées	-	-
Investissement Unit Trust	292,274	310,583
	<u>292,274</u>	<u>310,583</u>

En 2019, la Caisse a aussi investi dans des sociétés non cotées où la Caisse a moins de 20% d'intérêt dans le capital. La Caisse considère ne pas avoir d'influence significative sur ces entités et les mesure à leur juste valeur.

(d) Évaluation des investissements en valeurs mobilières

Hiérarchie Juste Valeur

La juste valeur des investissements en valeurs mobilières était déterminée par des évaluateurs de Valeur mobilière externes, indépendants, ayant des qualifications professionnelles reconnues et une récente expérience dans la localisation et la catégorie de la valeur mobilière à évaluer. Chaque année les évaluateurs indépendants donnent la juste valeur des investissements en valeurs mobilières de la Caisse. Pour l'exercice 2021 il n'a pas été fourni d'évaluation indépendante pour déterminer la juste valeur des investissements en valeurs mobilières de la Caisse.

La mesure de la juste valeur pour les investissements dans les entités contrôlées, investissements en valeurs mobilières et autres valeurs mobilières, s'élevant à un montant de Vatu 6 731 Millions (2020 : Vatu 6 253 Millions) a été catégorisée comme valeur juste de niveau 3 basée sur les données de la technique d'évaluation utilisée. La mesure de la juste valeur pour l'investissement dans Unit Trust s'élevant à Vatu 292 Millions (2020 : Vatu 311 Millions) a été catégorisée comme juste valeur de niveau 1 basée sur les prix affichés.

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

14 Investissements en Valeurs Mobilières (Continuer)
Hiérarchie Juste Valeur (Continuer)

Ci-dessous une réconciliation du solde d'ouverture au solde de clôture de l'exercice pour juste Valeur de niveau 3

	2021	2020
	Vatu (000's)	Vatu (000's)
Solde d'ouverture de l'exercice		5,334,463
Gain inclus dans Profit ou Perte		
- Net jeinj in fea valiu		(242,436)
Additions		
- Achat d'actions BNV	-	800,000
- Achat d'actions UNELCO	-	335,154
- Achat d'actions PMC	-	25,725
- Achat d'actions VNBR	463,000	-
- Reclassement propriété à VPHL	90,498	-
Solde de clôture de l'exercice	<u>6,731,293</u>	<u>6,252,906</u>
15 Cash et équivalents		
En caisse	11,321	4,776
En banque - devise locale	585,148	738,606
En banque – devises étrangères	146,377	20,683
	<u>742,846</u>	<u>764,065</u>
Moins provisions pour défaillance	(3,885)	(3,885)
	<u>738,961</u>	<u>760,180</u>
16 Autres à Recevoir		
Intérêt à recevoir	266,971	206,713
A recevoir des parties affiliées	52,352	45,377
Surcharges à recevoir	71,626	71,626
Autres à recevoir	2,363,555	1,922,667
Prépaiement assurance	6,344	2,859
Autres prépaiements	9,915	1,399
	<u>2,770,763</u>	<u>2,320,641</u>
Moins provisions pour défaillance	(72,555)	(72,555)
	<u>2,698,208</u>	<u>2,248,086</u>
<u>Analysé comme:</u>		
Moins d'un an	<u>2,698,208</u>	<u>2,248,086</u>

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

	17 Propriété, Usine/Équipement						
	Terre & Bâtiments (en évaluation) (Vatu 000' s)	Équipement informatique (Vatu 000' s)	Mobilier & appareillage (Vatu 000' s)	Véhicules à moteur (Vatu 000' s)	Autre équipement (Vatu 000' s)	Travaux en cours (Vatu 000' s)	Total (Vatu 000' s)
Coût							
Solde au 1/1/2020	726,652	201,344	61,115	23,300	53,519	18,414	1,048,184
Addition	22,000	10,298	1,477	27,960	14,436	74,499	150,670
Cessions	(46,458)	(2,287)	-	(4,250)	-	(641)	(53,636)
Transferts	10,085	42,083	-	-	-	(53,516)	(1,348)
Solde au 31/12/2020	702,194	273,548	62,592	47,010	67,955	28,079	1,181,378
Solde au 1/1/2021	702,194	273,548	62,592	47,010	67,955	28,079	1,181,378
Additions	-	4,943	692	2,429	1,740	-	9,804
Ventes	-	-	-	(4,250)	-	-	-
Transferts / Ajustements	3,672	-	-	-	-	(323)	3,349
Solde au 31/12/2021	705,866	278,491	63,284	49,439	69,695	27,756	1,194,531
Amortissements accumulés							
Solde au 1/1/2020	217,330	152,680	57,948	13,643	41,525	-	483,126
Frais d'amortissement	9,559	9,309	1,382	6,695	6,025	-	32,970
Ventes	(2,240)	(2,287)	-	(4,250)	-	-	(8,777)
Solde au 31/12/2020	224,649	159,702	59,330	16,088	47,550	-	507,319
Solde au 1/1/2021	224,649	159,702	59,330	16,088	47,550	-	507,319
Frais d'amortissement	10,176	35,299	1,240	9,601	6,599	-	62,915
Ventes	-	-	-	-	-	-	-
Transferts / Ajustements	3,365	-	(16)	-	-	-	3,349
Solde au 31/12/2021	238,190	195,001	60,554	25,689	54,149	-	573,583
Montant comptable :							
Au 1er Janvier 2020	508,322	48,664	3,167	9,657	11,994	18,414	601,218
Au 31 Décembre 2020	477,545	113,846	3,262	30,922	20,405	28,079	674,059
Au 31 Décembre 2021	467,676	83,490	2,730	23,750	15,546	27,756	620,948

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

	2020	2019
	Vatu (000's)	Vatu (000's)
18 Créanciers et à Payer		
Créanciers et frais encourus	136,625	176,834
Autres à Payer	1,623	(17,635)
	<u>138,248</u>	<u>159,199</u>
Analysé comme :		
Moins d'un an	<u>138,248</u>	<u>159,199</u>
	<u>138,248</u>	<u>159,199</u>
19 Bénéfices des Employés		
Annuités	70,160	78,427
Provisions pour congé annuel	32,334	18,053
	<u>102,494</u>	<u>96,480</u>
Analysé comme :		
Moins d'un an	<u>102,494</u>	<u>96,480</u>
	<u>102,494</u>	<u>96,480</u>

20 Réserves

(a) Réserve Générale

L'article 33 de la loi sur la Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu prévoit un compte intitulé Réserve Générale qui sera crédité de :

- (a) Tout revenu de la Caisse restant inapproprié en fin d'exercice, et
- (b) Tout autre fond prescrit à y être crédité par régulation en vertu de la loi sur la CNPV.

Les Revenus moins les dépenses normales d'exploitation sont crédités au compte Réserve Générale, sauf appropriés autrement. En vertu de l'article 33 (a) de la loi, les présents fonds sont crédités et débités respectivement sur le compte Réserve Générale chaque année :

- Le Profit net des opérations est crédité au compte Réserve Générale, et
- Les intérêts payés aux membres sont débités sur le compte Réserve Générale et crédités sur les comptes des membres.

Le net de ces mouvements correspond au "Revenu de la Caisse restant inapproprié en fin d'exercice".

(b) Réserve de Réévaluation

La réévaluation des terres et bâtiments de la Caisse, classés Propriété, Usine/Équipement, a été faite en 2015. Le surplus de réévaluation a été crédité au compte Réserve de réévaluation.

En 2018, un bâtiment fut transféré de Propriété, Usine/Équipement à Propriété d'investissement car il n'était plus utilisé par la Caisse et a été entièrement loué à un tiers. La Caisse avait au préalable remesuré la propriété à sa juste valeur, avant transfert, et a crédité au compte Réserve de Réévaluation un gain de Vatu 18 134 000.

La Caisse estime que la valeur des propriétés n'a pas beaucoup évolué et donc il n'a pas été effectué de réévaluation en 2021. La prochaine réévaluation des terres et bâtiments est prévue pour l'année financière 2022.

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

	2021	2020
	Vatu (000's)	Vatu (000's)
20 Réserves (Continuer)		
(c) Fonds de Membres		
Total de Fonds de Membres	22,697,232	22,161,549
<u>Répartition du total de Fonds de membres:</u>		
Compte Retraite de Membres	50% 11,348,616	11,080,773
Compte Investissement de Membres	25% 5,674,308	5,540,388
Compte Médi-Épargne de Membres	25% 5,674,308	5,540,388
	22,697,232	22,161,549

(d) Réserve Spéciale Décès

Lorsqu'un membre décède avant d'atteindre un âge lui donnant droit au retrait, comme spécifié dans la loi, un montant dit Bénéfice Spécial Décès est rajouté au montant créditeur du membre défunt et est considéré comme partie intégrante de ses bénéfices de membre.

En accord avec la loi, une réserve (dite Réserve Spéciale Décès) a été créée, sur laquelle sera payé le montant du Bénéfice Spécial Décès, et dans laquelle sont transférées des sommes annuelles déduites des comptes du membre. Ce montant est calculé tenant compte de la période durant laquelle le défunt est membre de la Caisse et des périodes pour lesquelles ses cotisations ont été payées à la Caisse.

Les fonds de Réserve Spéciale Décès font partie du fond, et tout intérêt sur investissement du fond est porté en Réserve Générale de la Caisse, et en cas de déficit dans la réserve spéciale, il est comblé par Réserve Générale.

21 Parties affiliées

(a) Conseil d'administration

Ci-après les noms des administrateurs officiant à un moment ou à un autre durant l'exercice:

Nom	Position	Date nomination	Date fin de mandat
Letlet August	Président	6-Fév-2020	-
Jack Varras Maite	Membre	2-Nov-2016	-
John Ezra	Membre	12-Avr-2018	-
William John Hosea	Membre	30-Mars-2021	-
Malcom Saman	Membre	30-Mars-2021	-
Shirley Abraham	Membre	10-Mai-2021	-
Jean Marie Duffau	Membre	10-Mai-2021	-
Antoine Boudier	Membre	28-Fév-2019	1-Fév-2021
Olivier Fernandez	Membre	10-Mai-2021	17-Juin-2022

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

21 Parties affiliées (Continuer)

(a) Conseil d'administration (Continuer)

	2021	2020
	Vatu (000's)	Vatu (000's)
Indemnités de participation aux réunions	7,232	7,104
Autres dépenses du Conseil d'Administration	5,226	6,862
	12,458	13,966

Un administrateur qui est membre de la Caisse contribue et reçoit des bénéfices, dans les mêmes termes et conditions que pour les autres membres.

(b) Personnel de Direction clef

Outre les administrateurs, le Personnel de Direction clef ce sont les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité pour la planification, la direction et le contrôle des activités de l'entité (exécutives ou non).

<u>Nom</u>	<u>Position</u>	<u>Entité</u>
Parmod Achary	Directeur Général	Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Stephen Daniel	Directeur Finance	Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
John Naviti	Directeur Agences	Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Roan Lester	Directeur Investissement & Propriété	Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Richard Edwin	Directeur Services Corporatifs	Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Reynold Amkori	Chef du personnel	Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu

L'agrégat de compensation du personnel de direction clef pour la Caisse comprend des bénéfices à court terme, comme indiqué ci-dessous :

	2020	2019
	Vatu (000's)	Vatu (000's)
Bénéfices à court terme	25,512	31,897

Le personnel de direction membre de la Caisse contribue et reçoit des bénéfices dans le mêmes termes et conditions que pour les autres membres.

(c) Identité des autres parties affiliées

Les entités ci-dessous sont parties affiliées en vertu des intérêts qui y sont détenus par la Caisse.

<u>Entité</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Classification</u>
Member Financial Services Limited (MFSL)	100.00%	Filiale
VNPF Property Holdings Limited (VNPF-HL)	100.00%	Filiale
Bouffa Limited (Bouffa)	100.00%	Filiale
VNBR Limited (VNBR)	100.00%	Filiale
Banque Nationale de Vanuatu (BNV)	56.00%	Filiale

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

21 Parties affiliées (Continuer)

(c) Identité des autres parties affiliées (Continuer)

<u>Entité</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Classification</u>
Bay Developments Limited (BDL)	50.00%	Joint Venture
Union Electric Company Limited (UNELCO)	49.00%	Associé
Private Medical Center (PMC)	49.00%	Associé
Private Medical Center (PMC)	37.50%	Associé

Member Financial Services Limited (MFSL)

Member Financial Services Limited (MFSL) est une filiale totalement contrôlée, établie en vertu de l'article 30 de la loi sur la CNPV (amendement). Actuellement sa seule activité est d'octroyer de micro prêts aux membres de la Caisse. Un adhérent de la Caisse peut nantir jusqu'à 85% de son épargne sur son compte d'investissement à la Caisse, comme garantie de prêt, et peut emprunter pour l'éducation, pour besoins personnels, pour du mobilier et accessoires. Le taux d'intérêt sur le prêt aux membres est de 8,50% (2020 : 8,50%).

VNPF Property Holdings Limited (VNPF-HL)

VNPF Property Holdings Limited a été acquise pour collecter des rentes de loyer sur deux bâtiments de magasin à Port-Vila et Luganville. L'acquisition en a été faite en 2013 à l'occasion d'une vente et d'un arrangement de bail entre CNPV et Wilco Hardware.

Bouffa Limited (Bouffa)

Bouffa Limited est une filiale totalement contrôlée par la Caisse. C'est une ancienne ferme, rachetée en 2009 pour y développer un projet de maisons de logement à bas prix pour les membres de la Caisse. Il s'agissait de lotir le terrain, y construire et vendre les lieux pour en retirer des revenus à travers le projet de maisons d'habitation. Le concept du projet de développement de ce terrain est prohibé par les principes directeurs de la politique d'investissement de la Caisse et finalement, le 27 Janvier 2011, une étude de faisabilité pour un projet d'élevage de bétail a été présenté au Conseil d'administration qui l'a approuvé, quant au projet initial il a été rangé.

Bay Developments Limited (BDL)

Bay Developments Limited est un partenariat entre la CNPV et La Foncière du Vanuatu Ltd, une filiale de Bred Bank (Vanuatu) Limited. Un accord conjoint a été conclu et signé entre la CNPV et la Banque Bred en Mai 2012, chaque partie détenant 50% d'intérêt, avec pour vue de générer un revenu de rente de loyer dans la location d'espaces de bureau commerciales. Bay Deleopments Limited est gérée par L J Hooker, une agence immobilière opérant à Port-Vila, qui supervise les opérations.

VNBR Limited (VNBR)

VNBR Limited a été créée entre la CNPV et la banque Bred en 2012, pour acquisition de propriété en vue d'y construire un complexe de développement commercial au cœur de Port-Vila, avec des espaces de bureau commerciales à louer, des lieux d'alimentation, des parking en hauteur sur plusieurs étages, et des espaces à boutique commerciales à louer. En Juillet 2021, la CNPV a racheté les autres 50% de parts de VNBR qui devient dès lors une filiale totalement contrôlée par la CNPV.

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

21 Parties affiliées (Continuer)

(c) Identité des autres parties affiliées (Continuer)

Interchange Limited (ICL)

La Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu, en partenariat avec Interchange Limited, Vanuatu Post Limited, le Gouvernement de Vanuatu, et Fidelity Fund, est propriétaire du câble sous-marin connectant à partir du Southern Cross Cables à travers Fiji, qui contribuera à un meilleur avenir pour Vanuatu en fournissant à travers le pays et dans la région des technologies et infrastructure de télécommunication aux communautés. La CNPV a 37,50% d'intérêt dans Interchange Limited.

Banque Nationale de Vanuatu (BNV)

La Banque Nationale de Vanuatu est une Banque totalement contrôlée par Vanuatu, établie en 1991 sous la loi sur la BNV de 1989. En 2012 la banque a procédé à une augmentation de capital et émis de nouvelles actions du capital, dont 14,40% ont été souscrites par la CNPV. En Septembre 2020, la CNPV a racheté 35 143 actions supplémentaires, relevant le niveau d'intérêt détenu à 56%, soit un montant total de Vatu 800 000 000 investis dans BNV.

Union Electric Company Limited (UNELCO)

UNELCO est une société enregistrée au Vanuatu, avec initialement deux actionnaires : 60% des actions détenu par ENGIE et 40% par la CNPV. UNELCO est le seul fournisseur d'électricité au Vanuatu détenant 4 concessions géographiques pour la fourniture d'électricité et de l'eau : île d'Efate et deux centres administratifs, Norsup sur Malakula, et Lenakel sur Tanna. En Janvier 2020, la CNPV a racheté 7 453 actions supplémentaires, élevant le niveau d'intérêt détenu à 49%, soit un montant total de Vatu 335 154 000 investis dans UNELCO.

	2021	2020
	Vatu (000's)	Vatu (000's)
(i) Revenu d'intérêt		
Montant de revenu d'intérêt chargé sur les parties affiliées durant l'exercice		
Member Financial Services Ltd	6,593	20,504
Interchange Ltd	38,664	19,346
	<u>45,257</u>	<u>39,850</u>
(ii) Revenu de dividende		
Montan d'intérêt de dividende payé par les parties affiliées au cours de l'exercice :		
Interchange Ltd	19,903	20,224
UNELCO	343,442	-

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

21 Parties affiliées (Continuer)

(c) Identité des autres parties affiliées (Continuer)

(d) Soldes de prêts dûs à la Caisse par les sociétés

	2021	2020
	Vatu	Vatu
	(000's)	(000's)
Member Financial Services Ltd	514,062	533,480
Bouffa Ltd	450,737	439,187
Interchange Ltd	837,010	909,581
	1,801,809	1,882,248
Provision pour prêt défaillant	(558,090)	(558,090)
	1,243,719	1,324,158

Member Financial Services Limited (MFSL)

Le prêt a un montant limite de Vatu 500 Millions à un taux d'intérêt de 4% par an, qui est retiré progressivement par MFSL. Les paiements d'intérêt seuls étaient dûs jusqu'en Septembre 2018, après quoi les paiements du principal et intérêt commençaient. Le prêt est garanti sur les actifs de la société. En fin 2021 Il a été provisionné pour vatu 216 484 000 (2020 : Vatu 216 484 000).

Bouffa Limited (Bouffa)

Le prêt est pour une période de cinq ans, à un taux d'intérêt de 3% par an, et 10% en cas de défaillance. Le prêt est garanti sur les actifs de la société. En fin 2021 il a été provisionné pour Vatu 341606 000 (2020 : Vatu 341 606 000).

Interchange Limited (ICL)

Le prêt est sur trois ans, à un taux d'intérêt de 6,7% par an. ICL a débuté les remboursements en principal et intérêt après Juin 2016, par accord avec la CNPV. Le prêt ICL n'est pas sécurisé.

22 Effets Publics

(i) Bons du Gouvernement

Ci-après les bons du Gouvernement détenus par la Caisse au 31 Décembre 2021 :

Séries	Terme	Principal	Taux	Date	Échéance
Bons		(Vatu 000)	coupon	d'émission	
002/12	10	700,000	8.25%	07/06/12	07/06/22
005/12	10	400,000	8.25%	27/12/12	27/12/22
002/13	10	400,000	8.55%	01/08/13	01/08/23
001/16	7	200,000	7.50%	28/01/16	28/01/23
001/20	10	2,000,000	5.00%	07/09/20	07/09/30
001/20	10	1,000,000	5.00%	07/09/20	07/09/30
		4,700,000			

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021
22 Effets Publics (Continuer)

Ci-après les bons du Gouvernement détenus par la Caisse au 31 Décembre 2020 :

Séries Bons	Terme	Principal (Vatu 000)	Kupon reit	Date d'émission	Échéance
002/12	10	700,000	8.25%	07/06/12	07/06/22
005/12	10	400,000	8.25%	27/12/12	27/12/22
002/13	10	400,000	8.55%	01/08/13	01/08/23
002/15	6	100,000	8.25%	04/04/15	04/04/21
001/16	7	200,000	7.50%	28/01/16	28/01/23
001/20	10	2,000,000	5.00%	07/09/20	07/09/30
001/20	10	1,000,000	5.00%	07/09/20	07/09/30
		4,800,000			

23 Le Fonds

La Caisse est conçue pour procurer des bénéfices de retraite et d'épargne à ses membres et opère dans les paramètres de l'économie de Vanuatu. La Banque de Réserve de Vanuatu prévient que la croissance économique dépend du maintien de l'ordre public et de la volonté du Gouvernement en matière de réformes et de politiques pour créer de l'emploi et élever le niveau de vie pour tous les citoyens. L'impact du COVID-19 va aussi affecter significativement l'économie.

Le Conseil d'Administration et la Direction de la Caisse croient que la Caisse pourra tenir ses obligations envers ses membres lorsque et quand elles seront dûes et qu'avec l'attention soutenue et la coopération de la Banque de Réserve de Vanuatu, les opportunités pour améliorer la performance financière au bénéfice des membres peuvent être réalisées.

24 Rémunération du Commissaire aux comptes

La rémunération du commissaire aux comptes, pour l'audit de la Caisse et les entités sous son contrôle pour l'exercice écoulé, est comme suit :

	2021	2020
	Vatu (000's)	Vatu (000's)
<u>Law Partners / KPMG</u>		
La Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu	<u>4,948</u>	<u>3,740</u>
<u>Autres commissaires aux comptes</u>		
Les Filiales	<u>2,751</u>	<u>2,771</u>

25 Engagements et responsabilités contingentes

(a) Engagements

Engagement d'immobilisation	<u>203,092</u>
-----------------------------	----------------

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

22 Engagements et responsabilités contingentes(Continuer)

(b) Responsabilités contingentes

Les administrateurs n'ont pas connaissance d'une quelconque responsabilité contingente à la date de signature du rapport des administrateurs. (2020 : la Caisse défendait les actions et plaintes d'anciens employés. Bien qu'une responsabilité potentielle ne soit pas déterminée à ce moment là, la Direction estimait que les chances de succès des plaintes étaient faibles. En conséquence une quelconque responsabilité résultant d'une décision adverse ne semblait pas se matérialiser).

(c) Opérant les responsabilités des baux – là où la société est bailleuse.

La Caisse loue certaines propriétés en des termes et conditions variés. Les futurs paiements de loyer minimum à recevoir de ces propriétés sont comme suit :

	2021	2020
	Vatu (000's)	Vatu (000's)
Pas plus tard qu'un an	210,809	124,097
Après un an mais pas plus tard que 5 ans	322,419	294,015
Après cinq ans	40,607	15,489
	<u>573,835</u>	<u>433,601</u>

Montants portés en Profit ou Perte

En 2021, les loyers d'un montant de Vatu 204 889 000 (2020 : Vatu 185 552 000) ont été inclus dans "Revenu d'investissement".

	2021	2020
	Vatu (000's)	Vatu (000's)
Les dépenses de baux fonciers	<u>6,557</u>	<u>9,162</u>

26 Les faits marquants durant l'année

En Mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé annonçait la circulation du Novel CoronaVirus (COVID-19) virus d'être pandémique. L'impact de la transmission de ce virus a affecté les voyages et les activités économiques au Vanuatu et dans le monde. La Direction a pris des mesures pour minimiser l'impact du COVID-19 dans les activités de la Caisse sous tous ses aspects. Les défis présentés par le COVID-19 sont inconsistants et continuent de changer presque quotidiennement.

Pendant l'année financière la pandémie n'a pas eu d'effets significatifs sur les résultats des opérations. En conséquence, les estimations et les présomptions comptables, notamment relatives à l'évaluation des valeurs mobilières et les pertes de crédit sur les actifs financiers, requièrent des jugements de la Direction concernant les effets du ralentissement des activités économiques et leur rétablissement.

Selon les administrateurs de la Caisse, à part le cas rapporté plus haut, au cours de l'exercice il n'y a rien eu, comme transaction, ou comme évènement de substance et de nature inhabituel qui puisse affecter significativement les opérations de la Caisse, les résultats de ces opérations, ou l'état des affaires de la Caisse.

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

27 Évènements subséquents

Subséquentement à la clôture de l'exercice, le Conseil d'Administration a déclaré un intérêt Annuel de 1,4% d'un montant de Vatu 293 926 000 (2020 : 1,3% pour un montant de Vatu 225 764 000).

Selon les administrateurs de la Caisse, à part le cas rapporté plus haut, au cours de l'exercice il n'y a rien eu, ni transaction, ni évènement de substance et de nature inhabituel qui puisse affecter significativement les opérations de la Caisse, les résultats de ces opérations, ou l'état des affaires de la Caisse

28 Gestion du risque financier

Les objectifs de la Caisse c'est d'adopter une approche stratégique et consistante de gestion du risque dans la Caisse à travers la gestion du risque et les activités associées aidant à sauvegarder les actifs de la Caisse et visant à éviter tous effets adverses sur la performance financière de la Caisse.

Respectivement, le Conseil d'Administration et le Comité d'Audit du Conseil d'Administration Sont responsables de la gestion du risque, du contrôle et de faire les rapports. Ils ont l'assistance de :

- Comité de l'investissement, et
- Département de l'audit interne de la Caisse.

La gestion du risque est mise en œuvre par la direction exécutive conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'Administration et aux principes directeurs approuvés en matière d'investissement. La CNPV prévoit pour les fonds de retraite de ses membres et investit significativement à cette fin. Les activités de la Caisse sont exposées à une variété de risques suivants :

- i. Risque Marché
- ii. Risque Crédit
- iii. Risque Liquidité

(i) Risque Marché

Le Risque marché c'est le risque lié aux changements de prix du marché, comme les taux de change de devises étrangères et les taux d'intérêt, qui a une incidence sur les revenus ou la valeur des titres et effets de la Caisse. L'objectif de la gestion du Risque Marché est de gérer et contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en optimisant les rendements.

(a) Risque Devise

La Caisse a des dettes garanties en devises étrangères et est exposée au risque de change lié à ces devises étrangères. Le risque devise est essentiellement lié aux dollars australiens et américains.

	2021	2020
	Vatu (000's)	Vatu (000's)
Dépôts à Terme –USD	97,225	251,560
Dépôt à Terme – AUD	115,991	242,169

Les taux de change suivants ont été appliqués

	Yia-end spot-reit	
	2021	2020
USD	0.0093	0.0092
AUD	0.0127	0.0121

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

28 Gestion du risque financier (Continuer)
(a) Risque Devise (Continuer)

Analyse de sensibilité

La fermeté ou la faiblesse du Vatu contre les dollars australien et américain à la date du rapport aurait augmenté ou abaissé le profit par le montant présenté ci-dessous. Cette analyse est basée sur les variations du taux de change des devises étrangères que la Caisse juge raisonnablement possible à la date du rapport. L'analyse suppose que les autres variables sont constantes.

	2021	2020
	Vatu (000's)	Vatu (000's)
hausse de 10% -USD	10,803	27,951
baisse de 10% -USD	10,803)	(27,951)
hausse de 10% -AUD	12,888	26,908
baisse de 10% -AUD	(12,888)	(26,908)

Le risque de taux d'intérêt fait référence à la possibilité que la juste valeur de futur cash flow d'un instrument financier fluctue à cause des variations des taux d'intérêt sur le marché. La Caisse a adopté un politique pour que son exposition aux variations des taux d'intérêt sur les Prêts et avances soit basée sur un taux fixe sur une période donnée.

Les taux d'intérêt des prêts et avances (y compris les prêts internes à la Caisse) étant fixes, la Caisse est moins exposée au risque de taux d'intérêt, les prêts n'étant pas évalués à leur juste valeur en Profit ou Perte.

A la date du rapport, le profile du taux d'intérêt fixe de la Caisse était :

	2021	2020
	Vatu (000's)	Vatu (000's)
Prêts aux entités contrôlées	964,799	972,667
Prêts aux entités investies	837,010	909,581
Prêts aux paragouvernementaux	849,819	849,819
Prêt Télécom Vanuatu Limited	800,000	800,000
	3,451,628	3,532,067

(ii) Risque Crédit

Le Risque Crédit c'est le risque de perte financière pour la Caisse, si la contrepartie à un instrument financier faillit à ses obligations contractuelles, il vient essentiellement de la Caisse et des prêts et avances accordés par la Caisse et des créances.

Le montant comptable des actifs financiers représente l'exposition maximum du crédit. Le risque Crédit auquel la Caisse est exposée est influencé essentiellement par les caractéristiques de chaque client. La Direction considère également les données démographiques du client, y compris le risque de défaillance de l'industrie, ces facteurs influençant le risque crédit.

La Caisse a établi des politiques de crédit en vertu desquelles chaque nouveau client est analysé Individuellement sur sa capacité à contracter un emprunt, préalablement à tout octroi de prêt.

Caisse Nationale de Prévoyance de Vanuatu
Notes accompagnant les États Financiers de
l'exercice clos au 31 Décembre 2021

28 Gestion du risque financier (Continuer)
(ii) Risque Crédit (Continuer)

La Caisse a établi une provision pour défaillance, qui représente son estimation des pertes encourues sur les prêts et avances. Les principaux composants de cette provision sont un élément de perte spécifique lié aux expositions individuellement significatives, et un élément de perte collectif établi pour les caisses d'actifs similaires concernant les pertes encourues mais non encore identifiées.

Concernant les prêts et avances octroyés aux membres de la Caisse par MFSL, ces montants sont totalement sécurisés contre le solde des comptes d'investissement des membres.

	2021	2020
	Vatu (000's)	Vatu
		(000's)
Cash et Équivalents	738,961	1,397,755
Dépôts à Terme	1,243,377	1,575,272
Effets du Gouvernement	4,662,870	4,762,440
Prêts et Avances	2,766,065	2,846,504
Créances et autres actifs	2,698,208	1,056,036
	<u>12,109,481</u>	<u>11,638,007</u>

Cash et Équivalents et autres créances sont sur demande. Les échéances de Dépôts à Terme, de bons du Gouvernement, et de prêts et avances sont mises en lumière dans Note 12.

(iii) Risque Liquidité

Le Risque Liquidité se réfère au risque que la Caisse ait des difficultés à remplir ses obligations associées à ses engagements financiers, à régler cash ou par un autre actif financier. L'approche de la Caisse dans la gestion de la liquidité, est d'assurer dans la mesure du possible qu'il y aura suffisamment de liquidité pour tenir ses engagements, quand ils sont dûs, dans des conditions normales ou de stress, sans encourir des pertes inacceptables, ou sans nuire à sa réputation. Les engagements financiers de la Caisse vis-à-vis de ses créanciers, fournisseurs et des droits de ses employés ont des échéances inférieures à 1 an.

Gestion du capital

La Caisse mène un approche active de gestion du capital, pour protéger les intérêts des membres.

LOCALISATION DE LA BRANCHE





CAISSE NATIONALE DE
PRÉVOYANCE DE VANUATU

Cnr Pierre Lamy & Andre Ballande Street

PO Box 420

Port Vila

(678) 23 808

www.vnfp.com.vu